

Pays d'Apt Luberon

LE SIRTOM DU PAYS D'APT

La vie des associations

Lou Retra

SOMMAIRE N° 51

- 03. LES AILES DU MOULIN
- 04. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
- 07. PÔLE URBANISME, TRAVAUX
- 08. PÔLE ACTION SOCIALE
- 09. LA RENTRÉE SCOLAIRE
- 11. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D’APT LUBERON
- 12. LE SIRTOM DU PAYS D'APT
- 15. LA RECYCLERIE APT LUBERON
- 16. PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 17. LE KIOSQUE, MÉDIATHÈQUE ET KIOSQUE CITOYEN
- 18. ÇA S’EST PASSÉ CET ÉTÉ
- 19. LE CONCOURS PHOTOS
- 21. PROCHAINS RENDEZ-VOUS
- 22. LA VIE DES ASSOCIATIONS
- 25. LA MÉTÉO DE ROLAND SAUTEL, ÉTAT CIVIL
- 26. LES MÉTIERS DE TOUJOURS PAR MONIQUE BARBIER
- 28. LE CALVAIRE DE ROSETTE PAR HUBERT LECONTE
- 30. POÈME DE LUC TOURNEL
- 31. CALENDRIER



Nous tenons à remercier Monsieur **Gilles Durand**, de Maurecourt dans les Yvelines, qui a magnifiquement photographié Saint-Saturnin cet été. Il nous a autorisés à publier ses photos. Nous sommes ravis de pouvoir les partager avec nos lecteurs.

www.gillesdurandstudio.com

LISTE DES NUMÉROS UTILES À RETENIR

SERVICES DE SANTÉ

Dentiste	
DERRSTROFF Alain Chemin de Léouze	04 90 75 47 80
Infirmières	
BERTOCCHI Béatrice - 4 place de la Fraternité	04 90 75 52 88
LAFFORGUE Annie - 4 place de la Fraternité	04 90 75 52 88
CALZA Françoise - Ste Marguerite	04 90 75 42 38
CAVALIERI Laurence - 9 rue de l'Horloge	06 82 68 57 23
VIGUIER Hélène - 9 rue de l'Horloge	06 78 88 19 81
FINIELS Valérie - Les Picards	06 18 70 88 07
TREGON Marylène - Les Allemands	04 90 04 81 65
Kinésithérapeutes	
DE VICTOR Alexandre - 24 avenue Jean Geoffroy	04 90 75 46 32
GILLY Frédéric - 24 avenue Jean Geoffroy	04 90 75 46 32
TUTS Marc 24 - avenue Jean Geoffroy	04 90 75 46 32
Médecins Généralistes	
SAMPIERI Jean-Marc - 41 avenue Jean Geoffroy	04 90 75 41 01
BOUZELFEN Assia - 41 avenue Jean Geoffroy	04 90 75 44 76
Orthophoniste	
COUZINET Katherine - 4 rue de la République	04 90 75 47 25
Pharmacie	
COLLARD et BELLOT avenue Jean Geoffroy	04 90 75 41 79

SERVICES - ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Mairie : 04 90 75 43 12 - mairie-saintsaturninlesapt@wanadoo.fr
La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 13h à 17h
M. le Maire assure une permanence le premier samedi du mois de 10h à 12h

Gendarmerie	17
Gendarmerie d'Apt	04 90 74 00 17
Pompiers	18
SAMU	15
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
Maison de retraite	04 90 75 41 10
Halte Garderie	04 90 75 46 23
Point Info Tourisme	04 90 05 85 10
Office du Tourisme d'Apt	04 90 74 03 18
La Poste	04 90 75 43 14
Météo pour le Département	08 92 68 02 84
Taxi	06 86 74 52 74
Transports Transdev sud-est	04 90 74 20 21
Zapt - covoiturage	08 05 20 22 03

Directeur de la publication : Christian Bellot, maire
Comité de rédaction : Marianne Field, Mireille Gélén, Yvonne Périssé, Fanny Toulemonde, Michel Wanneroy, Monique Barbier
Contact : mairie de Saint-Saturnin 84490 Saint-Saturnin-lès-Apt
Tél. 04 90 75 43 12 Courriel : mairie-saintsaturninlesapt@wanadoo.fr

bd Camille Pelletan 84400 Apt
imprimerie-new@wanadoo.fr T. 04 90 74 13 20 F. 04 90 74 53 04
IMPRIMERIE NOUVELLE Imprimé sur papier recyclé. **ROUGE KARTING**



Août 1939, grande fête provençale en l'honneur du moulin (album photos de Madeleine MICHELIS)

Le moulin en 1951

Les ailes du moulin

L'histoire est un éternel recommencement.

L'émblématique moulin de Saint-Saturnin a besoin d'une sérieuse remise en état. Ce ne sera pas la première... Construits au XV^e siècle, les moulins à vent de Saint-Saturnin avaient, par la suite, eu quelques soucis : « Nos anciens y ont coupé des poutres superbes pour construire leurs maisons (...) De 1831 à 1833, les quatre moulins à vents, les trois de Saint-Saturnin et celui des Bassacs, ont été construits ou réparés » (Emile Obled et Michel Wanneroy, Saint-Saturnin-lès-Apt, Archipal).
Sous le premier mandat de Jean Geoffroy, une nouvelle restauration s'est avérée nécessaire, et Albert Trouchet s'en est fait le chantre : « Sus lis tres moulin que tris sa von, n'ia dous que soun escagasa... Janfoi moun beù, lou moulin a plus gis de capeu. »
En août 1939, une grande fête provençale célébra la réhabilitation du moulin actuel.
Puis il y eut la guerre et les ailes furent détruites. Une restauration du toit et des ailes fut réalisée dans les années 80 par Guy Jean " Guitou ", menuisier et fraîchement élu conseiller municipal ; puis, dans les années 90 l'enduit du moulin fut repris et les abords, aménagés.
Mais vents et tempêtes ont à nouveau mis à mal les ailes du moulin. Elles menaçaient, il y a peu, de s'envoler. Elles sont maintenant sécurisées et, mieux que ça, elles vont être remises à neuf : la mairie en étudie le projet avec le Parc du Luberon.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

LE BILLET DU GARDE CHAMPÊTRE

L'été est fini. Les travaux au cœur du village sont terminés. La municipalité et moi-même souhaitons faire un point, recaler, clarifier les choses sur : les sens de circulation, les interdictions de stationner, les zones bleues, les parkings gratuits et autres... Nous voudrions, avant tout, rappeler à chacun que le CODE de la ROUTE s'applique aussi à Saint-Saturnin-lès-Apt. Peut-être serait-il utile à l'occasion de faire une petite révision.



Un panneau interdit de stationner n'est pas nécessaire pour signaler aux automobilistes que le stationnement est interdit sur les zébras, les croix, les lignes, les pointillés jaunes (amende de 17 euros pour le contrevenant) et même général sur les trottoirs, en voie de circulation, les passages piétons (35 euros). Si des zones d'interdiction de stationner ont été établies c'est qu'il y a une bonne raison, en général c'est éviter une gêne à la circulation et le risque d'un accrochage ou accident (comme celui du camion du SIRTOM rue de la Combe, voir Lou Retra d'avril 2013).

Dans Lou Retra n°50, un article rappelle que **les places réservées aux personnes à mobilité réduite** sont absolument et strictement dédiées aux personnes en possession d'une carte européenne de stationnement pour handicapés (135 euros). Il y en a quelques-unes dans le village : parking de la Combe, maison de retraite, poste, piscine, cours de la Liberté, pharmacie, médiathèque, mairie, Place Bel air.

Les zones bleues

le stationnement y est limité à 30 minutes (zone 7/7, de 9h à 17h).

Elles permettent, dans la mesure où elles sont respectées, de laisser du stationnement accessible, proche des commerces. Il est nécessaire d'utiliser un disque de stationnement : la non apposition d'un tel dispositif est verbalisable ainsi que le dépassement de la durée autorisée (17 euros). Elles sont situées devant la poste, place du Souvenir devant le monument aux morts, place de la Fraternité, place Gambetta, près de la pharmacie. Devant le magasin SPAR, un emplacement à durée limitée à 15 minutes a été installé. Au village il existe des sens imposés, obligatoires donc, à l'opposé se trouve un panneau sens interdit, strictement interdit à tout véhicule. Un conducteur qui s'engage dans une telle voie commet donc une infraction (90 euros + retrait de points), qu'il circule en véhicule motorisé ou non. Il sera pénalement

responsable en cas d'accident avec un tiers. Le stationnement en sens interdit est interdit (17 euros).

Suite aux travaux de la place Gambetta, deux sens de circulation ont changé :

- La circulation dans la rue Blanche Gaillard se fait de la place Gambetta vers la place de la Citerne avec descente obligatoire par la rue Jehan RIPPET, qui longe la maison de retraite.
- La rue Albert TROUCHET, qui était à double sens, est en sens unique de la boulangerie CHAFIK, place de la Fraternité, vers la boulangerie NAVARRO, place Gambetta.

Interdit, gênant, obligation, limitation, autorisation... tous ces termes peuvent irriter.

Pour échapper à cela et à la verbalisation il y a plusieurs solutions qui s'offrent à vous : venir à pied au village lorsque c'est possible, c'est bon pour la santé ! Se servir du stationnement de proximité gratuit, oui oui à Saint-Saturnin-lès-Apt les parkings sont gratuits : parkings de la Combe, Placette, place Bel Air, cours, maison de retraite, pharmacie, de chaque côté de la piscine, bouledrome.

Tolérance est accordée aux personnes qui viennent en toute bonne foi prendre livraison de leurs achats auprès des commerces. Feux de détresse activés et délai limité.

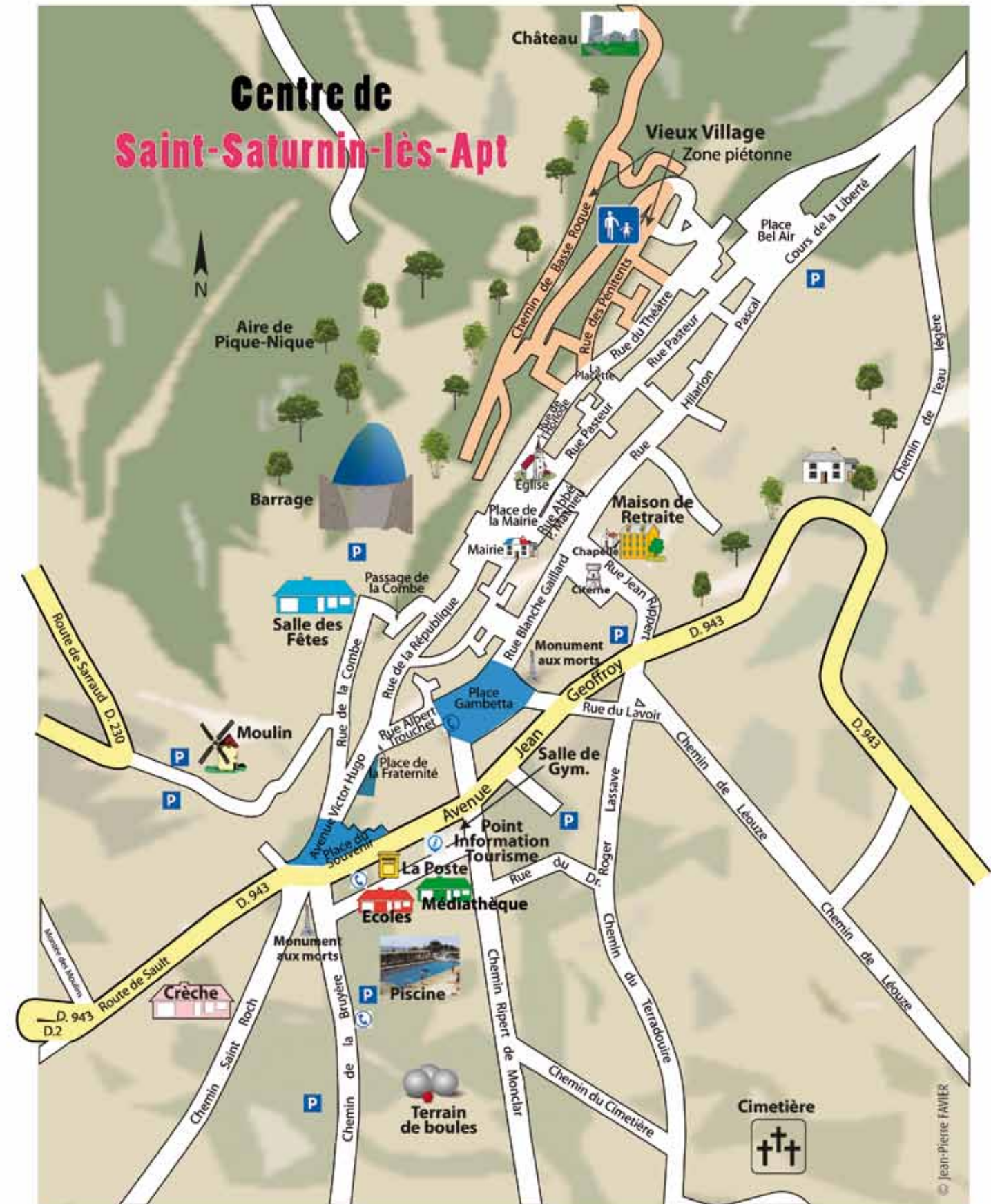
Essayons ensemble d'être de bons citoyens respectueux des autres.

Une verbalisation est réglementée par des codes édictés : le cas, la classe, le tarif, ils sont spécifiques à chaque infraction.

N'oubliez pas que je ne verbalise pas une personne mais un comportement inapproprié ou une infraction, un véhicule et non une personne. Je ne verbalise pas à la « tête du client », je suis un agent assermenté qui a des comptes à rendre à Monsieur Le Maire, à la municipalité, à l'officier du Ministère public, aux autorités en général, aux administrés.

Pascale Simon, garde champêtre

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES



Zones bleues à 30 minutes près des commerces

P Parkings gratuits



RENCONTRE AUTOUR DU SANGLIER

Attentif aux nombreuses sollicitations de ses administrés, Christian Bellot, maire de Saint-Saturnin-lès-Apt, a organisé une rencontre avec les chasseurs, le 27 mai 2014, pour débattre des problèmes et autres avanies causés par les sangliers. Dans une ambiance très sereine, propice à une réflexion constructive, Edmond Rolland, Président de la Fédération des Chasseurs de Vaucluse, et Daniel Debenest, technicien cynégétique, ont pu répondre aux questions de l'auditoire et développer les informations sur l'existence, la dynamique des populations et la façon de se prémunir de l'intrusion des sangliers sur les pelouses comme dans les cultures. La société de chasse tâche de tout mettre en œuvre pour limiter les effectifs. Le Président, Roger Martinez, est très bien secondé

par les équipes de chasseurs de sangliers motivés et réactifs. Cet état des populations est lié au développement de l'espace boisé et à la production de fruits forestiers. Des fluctuations importantes des effectifs de sangliers sont observées en fonction de la quantité de glands produits par les chênes blancs et les chênes verts. Pour les propriétaires de terrains qui souhaitent empêcher le passage des sangliers, il est impératif dans le cas de pose de clôture d'enfouir la base du grillage dans le sol sur 20 à 25 centimètres pour éviter que le sanglier ne puisse relever le dispositif. Si le grillage est fragile, il faut le doubler avec du grillage à mouton, lui aussi enfoui dans le sol. On peut aussi protéger le dispositif par une clôture électrique à trois fils. L'habitat très dispersé à Saint-Saturnin-lès-Apt, en zone colinéaire boisée, expose tout particulièrement les propriétaires à cette cohabitation avec le sanglier.

Souhaitons que la quantité d'informations échangées aura permis de cultiver le lien entre chasseurs et résidents. M. Bellot concluait en insistant sur cette nécessaire collaboration et demandait aux chasseurs de réguler par la chasse les populations de sangliers de la commune.

Daniel Debenest

(NDLR) Du fait de la déprise agricole, la surface forestière de notre commune est en augmentation. Par ailleurs les arbres se coupent moins, augmentant encore les surfaces forestières fructifères. Depuis plusieurs années on a constaté la production de fortes glandées (1 tonne/ha : et la commune possède 3000 ha de chênes !). Enfin, on assiste à une forte diminution des demandes de permis de chasse.

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU

Longtemps « marronnier » des différentes éditions de Lou Retra, la réglementation sur l'emploi du feu a fini de vivre. En effet, les feux sont dorénavant **interdits** pour les particuliers, afin de limiter les émissions polluantes. Il faut porter ses déchets verts à la déchetterie ou s'acheter un broyeur.

RECENSEMENT

Le prochain recensement aura lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs.

LA CHASSE

A compter du 07 octobre 2014, les jours d'ouverture de la chasse sont les suivants : mardi, jeudi, dimanche et jours fériés.

Envoyez-nous votre adresse mail

Très souvent, la mairie a besoin de communiquer des informations à tous les administrés. Pour ce faire, il y a bien sûr les 43 panneaux municipaux situés dans le village et dans les hameaux, il y a Lou Retra (deux fois par an), et puis le site (www.saintsaturninlesapt.fr) : ce dernier est pratiquement au point, une équipe s'est mise au travail pour le rendre facile à utiliser, bourré d'informations, qui plus est mises à jour régulièrement. La commission Communication veut aussi constituer un fichier de personnes désireuses de recevoir les informations dans leur boîte mail. Si vous en faites partie, merci de bien vouloir adresser votre demande à :

contact-mairiesaintsat@orange.fr

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Vaucluse accompagne la qualité de vos projets immobiliers. Dans le cadre de permanences tenues dans les communes du département, les architectes conseillers interviennent gratuitement en assistance aux particuliers qui souhaitent bénéficier d'une approche professionnelle de leurs projets de construction, d'extension, de réhabilitation ou d'aménagement extérieur. Ils formulent également, à la demande des communes, un avis consultatif sur les demandes de permis de construire en cours d'instruction.

À Saint-Saturnin, l'architecte du CAUE vous reçoit le 1^{er} et le 3^e jeudi de chaque mois (23 octobre, 6 et 27 novembre, attention en décembre : lundi 8 et jeudi 18).

COMMISSION URBANISME : DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

L'urbanisme, dans son approche purement administrative, analyse, instruit et donne son avis pour les déclarations de travaux, les permis de construire etc. dans la cohérence et le respect des règles établies, entre autres, dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Mais, il serait réducteur de limiter notre action à ces critères là, car l'urbanisme impacte notre cadre de vie dans de nombreux domaines publics et privés par :

- protection de l'environnement
- l'intégration du développement durable
- la problématique de l'énergie (maîtrise des consommations, accompagnement dans les démarches d'équipement en énergies renouvelables)
- la gestion de l'eau
- la maîtrise des nuisances et des risques majeurs
- la valorisation de notre patrimoine etc.

La maintenance des bâtiments

Les actions déjà entreprises sont actuellement complétées pour mettre en place un **fichier Bâtiments**, en systématisant l'emploi d'outils et d'indicateurs tels que :

- Diagnostics de Performance Energétique (DPE)
- consommations de chauffage
- suivi des contrats d'entretien des installations de chauffage et de climatisation

Ce fichier Bâtiments nous permettra d'établir un programme pluriannuel de travaux :

- rénovation des bâtiments publics les plus énergivores.
- remplacements de menuiseries
- travaux d'isolation (des combles ou par l'extérieur)

- remplacements de vieilles chaudières
- installation de systèmes de régulation de chauffage
- adaptation des températures de chauffe en fonction de l'usage des bâtiments

Les travaux bâtiments

Principaux projets en ce début de mandature :

- construction d'une crèche, par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, à proximité du hameau d'Amélie (ouverture rentrée 2016)
- construction de la Maison de santé
- aménagement de l'immeuble Saint-Roch

L'accent sera mis sur les principes de Haute Qualité Environnementale (HQE) et de Basse Consommation Énergétique.

Pour professionnaliser notre démarche, nous avons sollicité l'aide et les conseils de professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, afin de concilier Urbanisme, Environnement et Développement Durable. Demain se construit aujourd'hui.

Les réflexions, associant les Saturninois, les agents municipaux et les élus, devront être menées en tenant compte d'une vision globale sur le territoire de la commune et de l'amélioration de la transversalité des services et des projets.

La commission Urbanisme souhaite ouvrir ses réunions aux personnes intéressées : si vous désirez en faire partie, n'oubliez pas de venir vous inscrire en mairie.

Alain Pons,
adjoint responsable de la commission Urbanisme



Et les travaux ?

« Surgissant des profondeurs de la route dans des vapeurs de goudron, bulldozers, carterpillars et rouleaux compresseurs ont fait leur apparition. Y'a des panneaux, des travaux... » disait la célèbre chanson de Raoul Petite.

Eh bien voilà, les engins sont partis du village, rendant rues et places aux piétons, aux cyclistes, aux automobilistes et... à la fête de la musique, au marché, aux cafés et commerces. Merci à tous d'avoir supporté ces nombreux tracasseries.

« Y'a des travaux, y'a des pianos, ce serait absurde autrement »

Et maintenant c'est au tour des hameaux de faire peau neuve. D'abord les Vanels, ensuite la Tuilière et puis... ceux dont les travaux d'assainissement ont été réalisés. La commission Hameaux organise une réunion ouverte à tous le **lundi 10 novembre 2014 à 18h en mairie**. Les personnes qui veulent se joindre à la commission pourront se manifester à cette occasion.

F. T.

PÔLE ACTION SOCIALE

LA COMMISSION ACTION SOCIALE-VIE ASSOCIATIVE EST AU TRAVAIL

La commission Action Sociale-Vie Associative, animée par Sophie Jacques, Mireille Gelin, Lucie Grégoire, Jacques Huissoud, Renée Testanière et Gisèle Magne (élue responsable des associations), s'est réunie à plusieurs reprises. Elle s'efforcera d'être au plus proche de la population de Saint-Saturnin durant les six prochaines années. Cinq axes ont été fixés : Vie Associative, CCAS, Seniors, Logement, Emploi-Insertion.

Vie Associative

En juin, une première rencontre a eu lieu entre les responsables des associations de Saint-Saturnin, les personnels de la médiathèque Le Kiosque et les membres de la commission afin de connaître les attentes de chacune des associations et de leur proposer des aides, dans leurs démarches administratives et logistiques notamment. Suite à cette réunion, un questionnaire a été adressé à chaque association afin de recenser ses projets pour la rentrée de septembre et d'organiser au mieux l'occupation des locaux mis à disposition par la municipalité. La commission remercie les présidents d'associations d'avoir répondu aussi rapidement et s'engage à poursuivre les échanges avec la vie associative.

CCAS et Seniors

En avril, premier Conseil d'Administration de l'EHPAD (maison de retraite), en tant que présidente, pour l'élue représentant le Maire à cette instance. Elle participe également au conseil de la vie sociale, à différentes animations ainsi qu'au comité de pilotage dans le cadre de la Procédure d'évaluation externe. Le conseil d'administration du CCAS, présidé par Monsieur le Maire, s'est tenu le 10 septembre. Outre le maire, 4 élus et 4 membres représentant des associations proches de la population (Restos du Cœur, Secours catholique, UDAF et Club de l'amitié) en font partie. Madame Saint-Riquier, coordinatrice du CLIC « PRES'AGE », a présenté le rôle du centre local d'information et de coordination en lien étroit avec les CCAS de toutes les communes auprès des personnes âgées. Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) tient une permanence au Kiosque tous les 2^e mercredis du mois.



En juillet, le 12, quelques-uns d'entre nous et, au nom de tous les membres du Club de l'amitié, nous avons eu la grande fierté de souhaiter l'anniversaire de Denise. Denise Bonnet. Et quel anniversaire ! Ses 100 ans ! Une centenaire bien remarquable, inspirant la douceur, toujours souriante, de bonne humeur, un petit mot pour chacun, très fidèlement présente le mardi pour jouer à la belote avec ses amies. Merci à Denise pour cette richesse partagée, soit le plaisir d'être ensemble.

(Françoise Tournel au nom du Club de l'amitié).

Le samedi 12 juillet, Madame Denise Bonnet a fêté ses 100 ans. Une élue et plusieurs membres du « Club de l'Amitié », que Madame Bonnet fréquente assidûment, se sont rendus à son domicile afin de lui remettre une composition florale.

En juillet et en août, à la médiathèque s'est tenu un atelier d'écriture à destination des résidents de l'EHPAD encadrés par leur animatrice et la responsable du Kiosque. Les participants ont manifesté leur enthousiasme et souhaitent continuer cette expérience.

Logement

Un appartement social a été rénové par les services techniques municipaux et va être attribué à une personne qui figurait sur la liste d'attente des demandeurs de logement social. Cette personne remplit financièrement les critères d'attribution.

Emploi-Insertion

La commission soutient et participe aux actions menées en matière d'emploi, et à destination des habitants de Saint-Saturnin, par le KIOSQUE CITOYEN à travers plusieurs forums concernant les jobs d'été, la formation et l'apprentissage, en partenariat avec Pôle Emploi, le CBE, ZAPT,...

*Sophie Jacques,
adjointe responsable de la commission Action sociale-Vie associative*

BIENVENUE

La commission Action sociale-Vie associative et le Kiosque citoyen, sous la présidence de Monsieur le Maire, organise le samedi 8 novembre « un petit déjeuner » à partir de 9h00 qui se tiendra dans la salle des mariages de la mairie et auquel sont conviées les personnes nouvellement arrivées dans la commune ainsi que les représentants des diverses associations de Saint-Saturnin afin de partager et mieux se connaître. Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie avant le 1^{er} novembre par mail, courrier ou téléphone. Nous vous attendons nombreux !

LA RENTRÉE SCOLAIRE



Les rythmes scolaires sont arrivés !

En septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires est entrée en application dans les écoles de Saint-Saturnin.

Cette réforme a pour but :

• **De réorganiser le temps scolaire.** Ainsi les enfants auront cours tous les matins, le matin étant le meilleur moment pour apprendre.

• **De permettre à tous les élèves de découvrir des activités** qui vont compléter les apprentissages fondamentaux. Ces activités sont FACULTATIVES et, pour les parents, elles sont gratuites.

Entre chaque vacance scolaire les enfants sont répartis en groupes de 12 ou 13.

Les activités s'organisent autour de quatre axes :

- Des pratiques sportives.
- Des pratiques artistiques.
- Des activités tournées vers l'éducation à l'environnement.

→ **Des activités culturelles**, autour du livre, de l'écrit, des langues, du cinéma.

Chaque enfant aura la possibilité de parcourir toutes les activités au cours de sa scolarité.

Toutes les associations ont été sollicitées. Un grand merci à celles qui ont répondu. La mairie a, d'autre part, signé des conventions avec le Conservatoire de musique et la MJC d'Apt.

Cette réforme nécessite un gros effort financier, les personnels municipaux sont très sollicités ; en s'engageant ainsi, la mairie espère contribuer à la réussite de tous les enfants de la commune.

Aujourd'hui, les ateliers fonctionnent et, à notre grande satisfaction, la quasi totalité des enfants en profitent.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, PAYS D'APT LUBERON

Rythmes scolaires



des activités sportives...



...artistiques et culturelles...

Nous nous faisons l'écho de la Lettre d'information de la CCPAL.

Elle sera prochainement distribuée dans toutes les boîtes à lettres.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes du Pays d'Apt (CCPA), la Communauté de Communes du Pont Julien (CCPJ) et les communes de Buoux et Joucas ont fusionné pour former la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL). Cette nouvelle communauté de communes regroupe 25 communes et près de 32 000 habitants sur 569,7 km².

Communes de l'ancienne Communauté de Communes Du Pays d'Apt : Apt, Auribeau, Caseneuve, Castellet, Céreste, Gargas, Gignac, Lagarde d'Apt, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

Communes de l'ancienne Communauté de Communes Pont Julien : Bonnieux, Goult, Lacoste, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon.

+ Buoux et Joucas

La communauté de communes est un espace de solidarité qui a pour but la réalisation d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. C'est aujourd'hui la structure la plus adaptée pour assurer le développement économique et favoriser la création d'emplois sur un territoire rural ou semi-urbain.

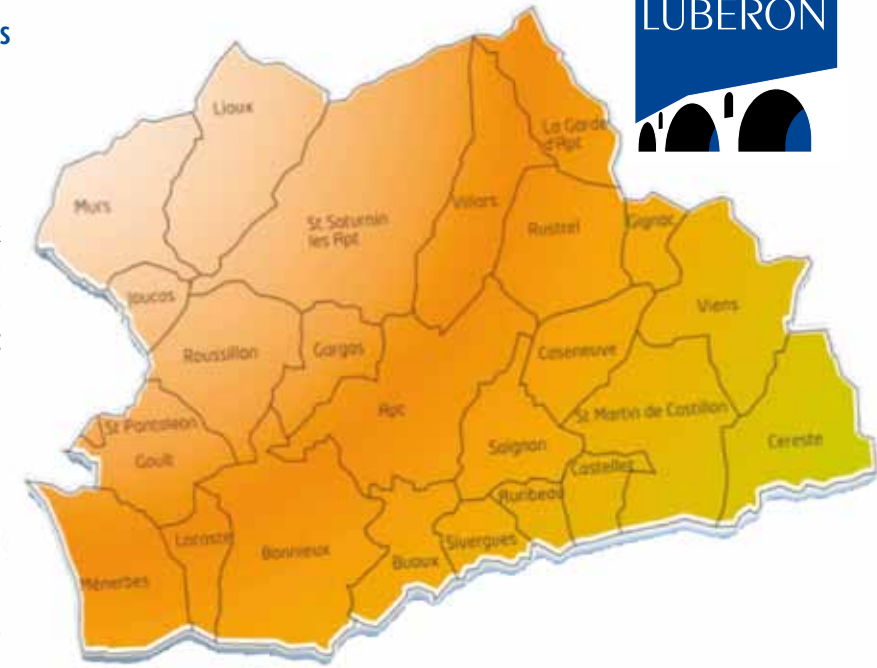
Elle permet de mutualiser des moyens, notamment financiers, pour la mise en place d'actions et de projets qu'une commune seule ne peut réaliser.

Elle permet d'améliorer la qualité de vie des habitants dans de nombreux domaines pour lesquels elle mobilise les énergies et les compétences d'un territoire devenu plus fort.

Elle intervient dans le cadre des compétences qui lui sont transférées par les communes adhérentes.

La communauté de communes exerce principalement les compétences suivantes :

- Développement économique
- Tourisme
- Aménagement de l'espace et politique du logement
- Déchets ménagers
- Eau et assainissement
- Voirie communautaire
- Petite enfance et jeunesse
- Culture et conservatoire de musique
- Équipement culturel et sportif.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, QUI DÉCIDE ?



AUTOUR DU PRÉSIDENT GILLES RIPERT, ET DE MAXIME BEY, PRÉSIDENT SORTANT, LES 8 VICE-PRÉSIDENTS DE LA CCPAL : Finances & Budget : DIDIER PERELLO - Tourisme : OLIVIER CUREL - Petite Enfance & Jeunesse : GISELE BONNELLY - Culture & Musique : MARIE RAMBAUD - Développement économique : PHILIPPE LERAS - Santé, protection des populations & communication : GÉRARD BAUMEI - Eau & Assainissement : PIERRE CARBONNEL - Développement durable, énergie & aménagement du territoire : MARIE-CHRISTINE KADLER.

Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire. Le président est entouré de huit vice-présidents. Le conseil communautaire se réunit régulièrement, ses séances sont publiques. Des commissions spécialisées sont instituées pour préparer les projets de décision et les dossiers. Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, ces commissions peuvent être ouvertes à tout conseiller municipal dans le but de renforcer les liens entre communes et communautés.

Pour joindre la CCPAL : Maison de la Boucheyronne, chemin de la Bouchetronne 84400 Apt - Tél : 04 90 04 49 70
www.paysapt-luberon.fr

LE SIRTOM

LE SIRTOM DU PAYS D'APT

(Syndicat Intercommunal de Ramassage
et de Traitement des Ordures Ménagères)



L'équipe et Chantal Chevalier,
directrice des services administratifs et techniques

Un peu d'histoire...

Jusqu'au Moyen Âge, les déchets organiques (ou gadoue) étaient jetés dans les rivières, les fleuves, les caniveaux et servaient souvent de nourriture aux animaux. À la fin du 19^e siècle (1883), la première collecte conteneurisée est organisée à Paris sur l'initiative du Préfet Poubelle (1831-1907).

La loi de 1975 va définir les premières véritables responsabilités en matière de déchets mais elle reste cependant limitée à un dispositif simple : « une collecte et un trou »...

Avec la loi de 1992, on entre dans l'ère d'une gestion modernisée des déchets visant au développement de leur valorisation et à l'abandon de la mise en décharge des déchets bruts.

En 2007, les bases du « Grenelle de l'environnement » sont posées. La priorité ne sera plus à l'incinération, mais au recyclage des déchets. Trois objectifs sont fixés :

- 1- La réduction de la production d'ordures ménagère.
- 2- L'augmentation du recyclage.
- 3- L'accroissement des flux de déchets détournés du stockage et de l'incinération.

Le SIRTOM de la Région d'Apt exerce ses activités sur un vaste territoire qui s'étend de Ferrassière au nord, Céreste à l'est et Robion au sud-ouest, soit 37 communes qui regroupent 45 590 habitants. Il est administré par un syndicat dont les sièges sont répartis entre les différentes communes adhérentes qui possèdent chacune quatre délégués. L'effectif total pour 2013 comptait 56 agents dont 49 titulaires et plus de 75 personnes en haute saison. Les services techniques sont assurés par 39 agents titulaires et un apprenti.

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (bacs jaunes) compte 6 chauffeurs poids lourds et 16 ripeurs, elle est placée sous la responsabilité d'un chef de service. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire regroupent 9 agents titulaires. L'entretien des véhicules est assuré par un chef d'atelier et un apprenti.

Les déchets ménagers sont collectés à l'aide de bacs roulants de 240 à 750 litres avec une fréquence de deux à trois fois par semaine. Les bacs sont lavés et désinfectés deux fois par an, au printemps et à l'automne.

En 2013 ce sont 18 300 tonnes d'ordures ménagères qui ont été réceptionnées au quai de transfert du SIRTOM de la Région d'Apt, soit 386 kg par habitant. Il existe cependant une grande disparité entre les différents secteurs.

Collecte des bacs jaunes

Le tri sélectif s'exerce auprès de 27 communes pour une population de 36 800 habitants soit un total 1320 tonnes de déchets recyclables réceptionnés au quai de transfert et expédiés par semi-remorques au centre de tri de Sud-Est Assainissement de Manosque, filiale de VEOLIA, et dirigés après traitement vers les filières de recyclage.

Le quai de transfert

Le quai de transfert (plate-forme où sont regroupés les déchets) fonctionne du lundi au samedi de 5h45 à 18h45. Les déchets qui arrivent au quai de transfert sont répartis en deux catégories : les ordures ménagères (OM), transférées à l'usine d'incinération de Vedène et les déchets recyclables (DR) à Manosque. Les OM représentent 744 voyages et les DR 148 voyages. Les 9 bennes OM, les 4 camions 6x4 équipés d'une grue, le fourgon pour l'entretien des bacs et, enfin, les 5 véhicules légers ont totalisé 351 000 km pour l'année 2013.

Les déchetteries

LE SIRTOM met à la disposition des usagers et des collectivités quatre déchetteries situées sur les communes d'Apt, de Coustellet,



de Sault et de Viens. En 2013, ces déchetteries ont accueilli 8476 tonnes soit un apport de 184 kg par habitant. Entre autres, 4200 pneus usagés, 32 945 appareils divers - ménagers et écrans -, 6 tonnes de batteries, 8 tonnes d'huile, 2,5 tonnes de piles, 0,360 tonnes d'ampoules etc.

La collecte sélective

Cette collecte sélective des points d'apport volontaire (PAV) concerne principalement le verre et le papier.

Pour 2013 les tonnages collectés représentent pour le verre, 1636 tonnes destinées aux verreries du Languedoc à Vergèze ; pour le papier, 1042 tonnes destinées au centre de tri de Manosque ; pour les emballages, 324 tonnes (Manosque) ; pour les cartons, 175 tonnes destinées aux usines de recyclage et prestataires. La collecte des films plastiques agricoles se remet en place sous le contrôle d'un protocole très strict.



*Vers des poubelles propres...
si chacun fait le bon geste*

LE SIRTOM

Le SIRTOM s'est doté d'un service Communication et Animation très efficace dont la mission est de sensibiliser le public sur les enjeux liés à la bonne gestion des déchets. Pour ce faire, 90 animations ont été menées au cours de l'année 2013 auprès de plus de 2000 élèves, sans compter les campagnes radios locales, les marchés, les spots télé, les portes ouvertes etc.

La distribution de 500 poules pondeuses âgées de 6 mois a remporté un vif succès. Il faut savoir qu'une poule avale 150 kg de déchets ménagers par an donc 500 poules économisent 75 tonnes de collecte et, en supplément, produisent gratuitement quelques bonnes omelettes...

Le coût annuel de tous ces services représente 128,95 euros par habitant qui se décomposent ainsi :

→ Collecte ordures ménagères	46,23 euros
→ Traitement ordures ménagères	49,78 euros
→ Collecte sélective	12,92 euros
→ Déchetteries	17,12 euros
→ Centre d'enfouissement	2,90 euros

Depuis 2008, les participations moyennes par habitant demandées aux communes et communautés de communes sont passées de 135,66 euros à 128,95 euros. En France pour l'année 2013, 130 000 conteneurs ont reçu deux millions de tonnes de verre. Le verre se recycle à l'infini : avec une bouteille recyclée on fabrique une bouteille identique. En 30 ans, le verre recyclé a permis d'économiser 12 millions de tonnes équivalent pétrole, et d'éviter de mettre en déchetterie 25 millions de m³ de verres ménagers. En 2012, 21 millions de tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, et

9 millions de tonnes de déchets recyclables ont été déposés en déchetterie.

Toutes les communes sont confrontées aux problèmes que posent les déchets. La commune de Saint-Saturnin s'est dotée de conteneurs enterrés de 3000 litres qui répondent à nos besoins, tant par leur aspect esthétique que par le respect de l'hygiène publique. Malgré les efforts du personnel du SIRTOM et de celui de notre commune, il est malheureusement extrêmement difficile en période de vacances, lorsque la population fait plus que doubler, de donner entière satisfaction quant à la collecte des déchets. Lorsque les conteneurs sont pleins, il est souhaitable de déposer son tri sélectif à la déchetterie.

Nous consommons beaucoup, nous rejetons beaucoup. Nous devons tous nous impliquer dans la défense de l'environnement. Nous devons tous faire preuve de civisme. Il est intolérable de voir des déchets dispersés dans la nature, des sacs poubelles éventrés, des bouteilles jonchant le sol.

N'oublions pas que le SIRTOM fonctionne bien grâce à l'ensemble d'une équipe dévouée qui apporte un soin particulier à cette entreprise. Collecter et traiter nos déchets est une tâche difficile et souvent ingrate, alors pensons à respecter toutes celles et ceux, cadres et employés, qui travaillent pour notre bien-être quotidien. Ainsi, faut-il respecter le stationnement dans le village pour ne pas gêner la circulation des engins et éviter les accidents (voir billet du garde champêtre).

YVES MARCEAU Conseiller Municipal
Vice Président du SIRTOM
Membre de la commission des finances

Vous souhaitez recevoir chez vous, gratuitement, les prochains numéros de la «Gazette du SIRTOM», renvoyez ce bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :
SIRTOM Communication - BP 99 - 84403 APT cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pour recevoir la gazette sur votre boîte aux lettres électronique, faites votre demande à l'adresse suivante : contact@sirtom-apt.fr

LA RECYCLERIE DU PAYS D'APT

LA RECYCLERIE APT LUBERON



Ne jetez plus, nous recyclons !

Voilà un slogan engageant ! Dommage en effet, de remplir les déchetteries avec des objets qui peuvent encore servir. La recyclerie Apt Luberon, qui a ouvert ses portes en avril 2014 dans la zone industrielle d'Apt, tient ses promesses. Elle reçoit les meubles, bibelots, vêtements, outils, vélos, jouets, vaisselle, équipements en bon état (sauf les vieilles télévisions), leur redonne un petit coup de neuf et hop ! à la vente. Achat à prix modique, dans un magasin vraiment convivial, ouvert tous les mercredis après-midi. Ainsi, on peut faire de substantielles économies, contribuer à la réduction des déchets et, surtout supplémentaire, participer à la création d'emplois de proximité. En effet, la déchetterie a vu le jour à l'initiative de l'association Hébergement Accueil en Pays d'Apt (HAPA) qui offre un hébergement d'urgence aux plus démunis et les aide à reprendre la route. Elle emploie actuellement trois agents.

Particuliers, entreprises, associations, commerçants, administrations sont concernés par cette initiative, tellement intéressante que la recyclerie ne désemplit pas. D'ailleurs, un partenariat a été mis en place avec la déchetterie d'Apt qui a installé un « chalet-refuge du réemploi » où l'on peut, aux heures d'ouverture de la déchetterie, déposer ses « encombrants » qui seront vendus à la recyclerie.



Dépôt, atelier et magasin

zone industrielle des Bourguignons
479, Avenue de Roumanille 84400 Apt

Apports directs

tous les après-midi de 14h à 18h,
sauf mercredi et week-end

Vente : tous les mercredis de 14h à 18h

Enlèvements à domicile

•Téléphoner au **06.83.49.55.90**

- Pour un volume inférieur ou égal à 6 m³ : prestation gratuite sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
- Pour un volume supérieur à 6 m³ : établissement d'un devis spécifique sur rendez-vous.

<http://recyclerie-apt-luberon.blogspot.fr>

Vivre dans une maison confortable et économe

La commission développement durable de notre commune a régulièrement attiré l'attention des lecteurs de Lou Retra sur la nécessité de réduire les dépenses d'énergie : c'est bon pour la planète et aussi pour l'économie de chacun. La mairie s'est elle-même engagée dans le programme *Agir pour l'énergie* et en a été reconnue lauréate par le conseil régional PACA, s'engageant à former les agents municipaux à la maîtrise de l'énergie et à réduire la facture énergétique de ses bâtiments et de l'éclairage public. Outre un bilan positif en ce qui concerne la réduction de consommation des énergies, la commune a pris conscience de la nécessité de se poser les bonnes questions lorsque des travaux sont engagés.

En ce qui concerne l'habitat particulier, de nombreuses pistes s'offrent à chacun pour vivre dans une maison confortable et qui consomme le moins possible. L'Espace Info-énergie du Parc du Luberon propose, gratuitement, aux particuliers, depuis dix ans, des conseils et des solutions concrètes pour mieux maîtriser leur consommation d'énergie (isolation, chauffage, éclairage) dans la vie quotidienne et lors de la rénovation ou de la construction d'une maison ainsi que pour les aider à recourir aux énergies renouvelables.

« Nous accueillons souvent des personnes qui n'ont pas de confort malgré de grosses factures d'énergie, affirme Agathe Bienfait, conseillère. L'énergie la plus économique est celle qu'on ne consomme pas : l'isolation est la première chose à envisager lorsqu'on dé-

sire avoir un logement plus confortable thermiquement. »

Mais avant de se lancer dans des travaux, il faut avoir une idée précise des potentialités et de l'état énergétique du logement : les conseillers Info-énergie réalisent des évaluations personnalisées, aident à faire des comparaisons de devis, donnent des avis techniques qui permettent de passer à la réalisation de travaux, au choix d'une chaudière, de faire le premier pas vers les énergies renouvelables.

Différentes aides sont proposées pour financer la performance énergétique des logements, notamment :

Le crédit d'impôt : il permet de déduire de l'impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur une résidence principale. Une bonification a été annoncée : à partir du 1er septembre 2014, il devrait passer à 30% du montant des travaux quelle que soit l'importance de ces travaux et sans conditions de ressources. Cette disposition est rétroactive, n'oubliez pas de garder vos factures.

La TVA réduite : elle peut être appliquée pour des travaux entrepris dans les logements de plus de deux ans.

L'éco-prêt à taux zéro : il offre la possibilité d'emprunter sans intérêts pour réaliser un bouquet de travaux améliorant la performance énergétique de l'habitation.

Dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, l'État a mis en place, pour une durée de 2 ans, une prime exceptionnelle de 1350 pour ai-

der les ménages aux revenus moyens à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Des aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) sont octroyées selon les conditions de ressources.

Le Département propose des aides pour l'isolation, le chauffage au bois et le solaire thermique en fonction des revenus.

Certaines primes sont données par les fournisseurs d'énergie et les distributeurs de carburant. Attention ! Mis à part le crédit d'impôt, les dossiers doivent être acceptés (par la banque ou l'organisme subventionneur) avant le démarrage des travaux.

Ces dispositions peuvent évidemment être modifiées, les démarches sont complexes : ne commencez pas vos travaux sans vous être renseignés et n'hésitez pas à vous faire aider par les spécialistes de l'Espace Info-énergie.

Pour prendre rendez-vous, téléphoner à Agathe BIENFAIT du lundi au vendredi de 9h à 17h30 au 04 90 74 09 18.

Par ailleurs, des visites de maisons exemplaires situées dans notre région, des « Cafés climats » (rencontres, dans un café, autour d'un thème lié à l'énergie) sont organisés.

Vous trouverez tous ces renseignements en consultant le site de l'association : **www.aere-asso.com** (le guide des aides financières pour l'habitat 2014 y est mis en ligne).

Fanny Toulemonde
pour la commission développement durable



LA MÉDIATHÈQUE LE KIOSQUE : LIEU DE VIE POUR TOUS

Après bientôt une année de fonctionnement, la médiathèque trace son chemin avec toujours autant d'enthousiasme et d'énergie. Elle fait maintenant partie du quotidien des habitants du village, proposant de multiples activités pour tous.

Prêts de livres, CD et DVD, expositions, soirées de présentation de livres ou d'actualités culturelles, rencontres d'auteurs... tous les publics sont au rendez-vous. La médiathèque accueille aussi les 10 classes de la commune (une fois tous les 15 jours), les bébés accompagnés de leurs assistantes maternelles (2 mercredis matin par mois), les enfants de la crèche, les personnes âgées (animation une fois par mois, soit sur place, soit à la maison de retraite).

À partir de septembre 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des ateliers ludiques sont organisés autour d'une sélection de livres, deux fois par semaine. Le but étant de favoriser l'imaginaire, la découverte, l'expression et la curiosité. Depuis le 21 juin, le réseau des médiathèques du Pays d'Apt est mis en place. L'abonnement à l'une des six médiathèques du réseau - Bonnieux, Goult, Lacoste, Murs, Rousillon et Saint-Saturnin-lès-Apt - permet d'emprunter des documents dans toutes les structures. Demandez la plaquette des horaires à la médiathèque.

CALENDRIER

Jeudi 16 octobre à 18h30 : Soirée rentrée littéraire. Présentation des dernières acquisitions de romans de la rentrée littéraire.

Du 20 octobre au 7 novembre : Exposition pour la jeunesse « Les monstres ».

Pendant les vacances de la Toussaint :

Mardi 21 et mardi 28 octobre de 14h à 16h : Ateliers pour les enfants de 6 à 10 ans à partir d'albums sur le thème des monstres.

Vendredi 31 octobre à 16h : spectacle de marionnettes « Même pas peur » par la Cie Calorifère.

Mercredi 26 novembre de 10h à 11h30 à la salle des fêtes : conférence sur l'univers par Christophe Galfard avec tous les enfants des deux écoles.

Vendredi 19 décembre à partir de 16h : contes provençaux pour les personnes âgées du village.

Mardi 23 décembre à 15h : Contes de Noël pour les enfants de tous âges.



LE KIOSQUE CITOYEN

Portage à domicile

Pour les personnes qui ne peuvent plus assurer les gestes du quotidien sans une aide extérieure, la médiathèque Le Kiosque souhaite proposer des actions de « portage de livres » à domicile avec l'aide de bénévoles et de partenaires actifs comme l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et l'association « PRES'AGE ».

Avec le portage de livres, la médiathèque Le Kiosque s'engage aussi à préserver la sécurité des personnes visitées, c'est un service personnalisé qui implique une relation de confiance ainsi qu'une grande discrétion de la part du visiteur.

Si vous êtes intéressé et concerné par le portage de livres à domicile, appelez la médiathèque ou la mairie afin de vous inscrire.

Animations à la maison de retraite

Cet été, la médiathèque a proposé des animations aux résidents de la maison de retraite. Lecture de textes de Marcel Pagnol, Jean Giono et Frédéric Mistral, écriture... le lien avec les résidents se renforce à chaque nouvelle action.

Le kiosque citoyen devient un espace de vie au sein de la médiathèque, un espace de ressources et un espace animé permettant de trouver tous types de documentation (accès à la vie professionnelle, vie quotidienne, loisirs, culture, international, sport, vacances, liens internet)

N'hésitez pas à nous joindre au
04 90 76 02 53

mediatheque84orange.fr

Partagez aussi nos coups de cœur sur
www.facebook.com/lekiosquecitoyen

Marie line Lassée
responsable de la médiathèque

Marie Bosc
responsable du kiosque citoyen

ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ

UNIVERSITÉ À LA CAMPAGNE

Pour la cinquième édition de l'Université à la Campagne et le Centenaire de la Grande Guerre, Yvette Veyret a réuni un historien et des géographes autour du thème de la Guerre.

Conflits et espaces sous tension aujourd'hui

(Yvette Veyret)

Aperçu des principales sources de conflits: causes idéologiques/religieuses, économie de la drogue/des mafias, mouvements terroristes, tensions indépendantistes (Pays basque, Catalogne, Écosse), problèmes de minorités et de frontières (Ex-URSS, Cachemire, Tibet, Amérique du Sud), luttes pour la maîtrise de l'eau, des ressources minières/énergétiques (Afghanistan, Arctique, Afrique), pour le contrôle des mers (cf. accès aux ressources offshore et transport de marchandises).

Ressources et guerres en Afrique subsaharienne

(Roland Pourtier)

Depuis 1960, guerres incessantes liées à l'exploitation des ressources: 1960-63 crise congolaise, 1967-70 guerre du Biafra, conflits en Angola (pétrole-diamant), etc. Les conflits impliquent souvent des puissances étrangères qui interviennent pour protéger leurs intérêts (par ex. France au Gabon 1964, au Katanga 1977). La thèse de la malédiction des ressources naturelles doit être nuancée: dans des pays comme le Gabon ou le Tchad, l'exploitation des ressources a plutôt amélioré la situation générale.

Résistance et Libération en Provence

(Jean-Marie Guillon)

Rôle de la Résistance locale dans la libération de l'arrière-pays provençal: relais d'informations jusqu'à Londres et Alger, permettant de mieux préparer le débarquement (cartes du littoral, positions des troupes ennemies); accueille et guide les troupes alliées. Région occupée à partir de septembre 1943. Répression violente en 1944 (centaines d'assassinats, Maquis Ventoux exterminé en février). Le débar-

quement provençal du 15 août 1944 fut cependant un succès (retrait des troupes allemandes de France méridionale).

Guerre et santé

(Jeanne-Marie Roze-Amat)

Evolutions sanitaires liées aux guerres, en particulier la Grande Guerre: face à l'hécatombe des premières semaines, une série de mesures et une étroite collaboration entre scientifiques ont permis des avancées capitales: mise en place d'ambulances spécialisées, utilisation des rayons X, recours à l'anesthésie générale et à la transfusion sanguine, progrès dans le domaine des greffes et de l'antiseptie, essor de la chirurgie maxillo-faciale pour venir en aide aux « Gueules cassées », etc.

Guerre et patrimoine

(Jean-Paul Amat)

Empreinte des guerres sur le patrimoine naturel: corridors écologiques abritant des espèces menacées (chauve-souris dans les souterrains Vauban/Maginot, sonneur à ventre jaune dans les mares des trous d'obus à Verdun); sur le patrimoine culturel (littérature, arts avec Félix Vallotton ou Otto Dix); sur le patrimoine historique: naissance du tourisme de mémoire (circuits, événements sportifs, journées de commémoration); manne économique (9,6 millions de retombées pour la Somme entre juin et sept. 2013).

Flora Lipari
étudiante en histoire et langues anciennes



du 17 au 31 juillet 2014
5 conférences d'universitaires

1^{er} JUILLET 2014 : UN ÉMOUVANT HOMMAGE RENDU AUX FUSILLÉS DU 1^{er} JUILLET 1944

Émouvant par la présence, parmi les nombreux participants, d'anciens résistants qui, malgré leur âge, leurs handicaps, leur difficulté à se déplacer, ont tenu à être là pour honorer la mémoire de leurs amis.

Émouvant par la participation et le travail des enfants qui, avec l'aide de leur institutrice, se sont impliqués dans la préparation de cette cérémonie. Ils ont su s'approprier cette période noire et en retracer certains moments.

Émouvant par l'aide spontanée des personnes qui nous ont prêté, avec beaucoup de gentillesse, des documents précieux par la valeur sentimentale qui y est attachée, et des objets afin d'organiser l'exposition sur le rôle des femmes dans la Résistance et la vie quotidienne à cette époque: du pansement américain au parachute, en passant par le bureau d'écolier, le foulard d'aviateur américain, l'insigne de parachutiste, jusqu'à la botte de paille pour recréer la cache sous l'escalier...

Merci aux personnes que nous sommes allées rencontrer pour leur accueil: nous avons pu recueillir des témoignages qui resteront dans la mémoire collective de notre commune.

Tous ces témoignages et ce travail ont permis de faire mention des hommes et des femmes qui, ayant eu la chance de sauver leur vie, ont œuvré dans l'ombre: la Résistance a été l'œuvre d'une grande partie de la population, ne l'oublions pas. Merci à la Maison de Retraite et à l'Association Handic'Apt pour le prêt des véhicules qui nous ont permis de transporter les participants ayant du mal à se déplacer.

Merci à Marie line, Giulia et Séverine: nous avons fait de notre mieux pour préparer cette commémoration.

Pour toutes les manifestations organisées pour commémorer ce 70^e anniversaire (exposition, conférences, pièce de théâtre, cérémonie...), la commune a reçu l'homologation de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et a pu utiliser le logo officiel apposé sur la plaque dévoilée le 1^{er} juillet.

Renée TESTANIERE
conseillère municipale

CONCOURS PHOTOS

« À la rencontre des hameaux de Saint-Saturnin »

Une grande première dans la série des concours photos à Saint Sat, aucune photo n'a été retravaillée avec un logiciel de traitement d'images. Le jury a apprécié ces partis pris.



Le prix du public a été attribué, ex æquo, à Sandrine Reynier et Auriane Verner. Mention à Christine Vernet pour sa photo " Les Gays "

PRIX DU JURY 6 - 11 ans,
Gaïa Reynier, la photographe s'est promenade à la recherche de son sujet jusqu'à ce que son œil le rencontre.

« Après la pluie » a été un « coup de cœur ».

PRIX DU JURY 12 - 15 ans,
Auriane Verner, « Les Allemands » photo d'une belle originalité. Une image pas évidente à rendre et qui a été très bien traitée. « Coup de cœur » aussi.

PRIX DU JURY adulte,
Sandrine Reynier: le jury a beaucoup apprécié la recherche des couleurs et des matières, la composition. Ce volet clos aux Redons a fait la presque-unanimité.



Vite et tout s'est bien passé...
Le Tour de France a traversé notre commune d'est en ouest le 20 juillet.

Beaucoup de travail d'organisation pour cet événement: mobilisation de bénévoles pour garder les accès à la route, emprunts de barrières aux communes voisines, dépose desdites barrières le vendredi après-midi et pose le dimanche matin, aux endroits adéquats, par Pascale et Albert.

Toujours beaucoup de monde sur le passage de la caravane: petits ou grands, on ramasse avec des cris de joie les « cadeaux » lancés et on fait le plein de casquettes, bonbons, porte-clefs, sacs, etc... dans la bonne humeur et la convivialité.

Et quel enthousiasme lors du passage des coureurs... trois coups de pédales et ils sont déjà loin... Et chacun de rentrer chez soi regarder la fin de l'étape à la télé. A quand la prochaine fois?

NB: Suite à la question plusieurs fois posée: non, la commune n'a pas payé pour que le Tour de France traverse son territoire!

R. T.



- ① François Manuelian *Scapin au jardin*
- ② Mbeng N' Tam
- ③ Théâtre du Contretemps *Pirates insoumises*
- ④ Quatuor St Jean
- ⑤ Kashmir
- ⑥ Cie Résurgence *Fais passer la parole*



ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ

CINÉMA

Le 12^e Festival des Cinémas d'Afrique du Pays d'Apt aura lieu du 7 au 14 novembre 2014 :

23 longs et moyens métrages (fictions et documentaires), 11 courts métrages, des réalisateurs originaires de 11 pays différents illustreront toute la diversité des cinématographies d'Afrique.

Conférence de presse – Présentation du programme : Jeudi 16 Octobre à 18h au Cinémovida Apt. La conférence de presse sera suivie de la projection du film « La Preuve » (Algérie 95' – 2014) d'Amor Hakkar. Tarif unique : 5 euros

Renseignement : 07.82.64.84.99 – <http://www.africapt-festival.fr>

Le festival sera présent à **Saint-Saturnin le 9 novembre à 18h**, salle des fêtes du village.

L'association Camera Lucida proposera *Examen d'État*, un film de Dieudo Hamadi, République Démocratique du Congo, en présence du réalisateur.

À Kisangani, un groupe de lycéens qui n'ont pas les moyens de s'acquitter de la « prime des professeurs » s'organise pour préparer ensemble l'examen d'État (le baccalauréat congolais). Dieudo Hamadi, jeune cinéaste congolais fait de la société dans laquelle il vit son champ d'investigation exclusif. Aujourd'hui il veut ausculter le futur de sa génération en se focalisant sur cet examen qui, pour des milliers de jeunes Congolais, ouvre (ou ferme) les portes de l'avenir. Tarif unique : 5 euros

JAZZ

Vendredi 28 novembre à 17h30, 7 euros, salle des fêtes du village

Rural Détour invite Raphaël Schwab, contrebassiste, et Julien Soro, saxophoniste alto. Et, comme chaque année, les musiciens interviendront à l'école.

Raphaël Schwab a obtenu le prix du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Musicien, interprète, improvisateur et compositeur, passionné par tous les styles de musique, il participe à de nombreux projets, du jazz (" Ping Machine ") à la musique contemporaine (ensemble " Le Balcon ") en passant par la musique symphonique et le spectacle vivant.

Julien Soro premier prix jazz mention Très bien du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP), est l'un des jeunes musiciens les plus talentueux de sa génération. En 2009, il monte son quartet « BIG FOUR » (1^{er} disque Choc Jazz magazine 2010). Il joue également en duo avec le percussionniste François Kokelaere, dans le « Kami Quintet » de Pascal Charrier et le groupe de jazz fusion " LightBlazer ".

« Lyrisme délicat, crescendo inventifs, compositions inspirées : tous les ingrédients de l'art du dialogue fertile répondent présents... Comme un léger grain de folie qui surgit ici et là pour éviter aux morceaux de s'embourber dans le train-train de la virtuosité. Mathieu Durand (Découverte Jazz News)

Retrouvez Rural Détour sur la page facebook de Luberon Jazz :

<http://www.facebook.com/LuberonJazz> et le duo Schwab-Soro sur <https://www.facebook.com/pages/Schwab-Soro/482537325154370>

EXPOSITION

Martine Guimet, céramiste sur pierre de lave à Saint-Saturnin, propose une exposition de photos sur le thème « Paysages d'ici ».

C'est au Four banal, du 16 au 30 décembre, de 10h30 à 12h30 (sauf samedi et lundi) et de 16h à 19h. Fermé le dimanche.

Vernissage le mercredi 17 décembre à 18 heures.

PROCHAINS
RENDEZ-VOUS

LA VIE DES ASSOCIATIONS

DON DU SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Saturnin-lès-Apt s'efforce de promouvoir des collectes de sang prélevé par l'Établissement Français du Sang.

En France, les besoins en produits sanguins ne cessent de croître. 98% des français pensent que le don du sang permet de sauver des vies mais, seuls 4% de la population en âge de donner, vient offrir son sang. Un million de malades sont soignés chaque année grâce au Don du Sang.

En FRANCE **10 000** dons sont nécessaires chaque jour.

250 pour notre seul département de Vaucluse.

Notre région PACA, n'est pas auto-suffisante pour ses besoins en produits sanguins.

L'Établissement Français du Sang (EFS) prélève, contrôle et distribue les produits sanguins. Les restrictions budgétaires l'obligent à réduire son personnel et par enchaînement le nombre de ses collectes. **Nous aurons donc de moins en moins de collectes dans nos villages.**

Pour ce faire, les Associations des Donneurs de Sang Bénévoles des seules communes pourvues, Saint-Saturnin, Gargas et Apt, coopèrent pour organiser les collectes dans ces trois communes et invitent les donateurs de sang bénévoles du Pays d'Apt et de l'intercommunalité à faire l'effort de se déplacer pour continuer à offrir ce précieux liquide dont les malades ont tant besoin.

Notre affichage précisera où se situe la collecte, si elle a lieu à Saint-Saturnin, à Gargas ou à Apt. Partout où vous pouvez donner votre sang, n'hésitez pas, que ce soit chez nous ou ailleurs vous serez toujours les bienvenus. Les Associations des Donneurs de Sang bénévoles, comptent sur vous et sont prêtes à vous accueillir d'où que vous veniez.

POUR DONNER SON SANG il faut :

- Être âgé de 18 à 65 ans.
- Ne pas venir à jeun.
- Pour un premier don, être muni de sa carte d'identité.
- Les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang par an, les hommes jusqu'à 6.
- Le délai minimum entre chaque don est de 8 semaines.

DATES DES PROCHAINES COLLECTES

- **Lundi 27 Octobre** - St-Saturnin-lès-Apt
- **Lundi 3 Novembre** - Apt
- **Mercredi 26 Novembre** - Gargas

Cigale et fourmi Programme de rentrée :

Les activités de l'association, à savoir peinture sur tous supports, mosaïque, patchwork, et diverses activités manuelles ont repris leurs cours le mercredi 10 et jeudi 11 septembre 2014. Le local, situé chemin Saint-Roch à Saint-Saturnin, est ouvert les mercredis et jeudis après-midi de 14h à 17h30 ainsi qu'un jeudi sur deux de 18h à 20h pour le cartonnage et autres activités. Une exposition/vente des objets que nous fabriquons au sein de l'association se déroulera au Point I du samedi 22 novembre au dimanche 30 novembre.

Pour de plus amples renseignements, voici un numéro de téléphone 06 03 51 27 90

ICÔNES EN LUBERON

Activité : L'écriture d'une icône

Sur une planche entoillée puis enduite de blanc (levka)
Méthode ancestrale
Nous reproduisons un modèle d'icône par le biais d'un calque

Puis suit l'étape de la dorure
Enfin, on commence l'écriture par la pose des fonds en sombres
Suivent les éclaircissements successifs par une montée en lumière progressive

La peinture, dite « a tempera »,
Se prépare à volonté, sur place, avec pour liant le jaune d'œuf.
Les pigments terres, ocres, oxydes, cadmium sont nos éléments
Picturaux qui vont révéler la lumière finale.

Les activités ont lieu tous les vendredis, saison scolaire,
De 9h à 12h et 13h 30 à 18h
L'immeuble saint Roch est là pour vous recevoir

Gilbert Borel

PROGRAMME DES PROCHAINES RANDONNÉES PÉDESTRES ORGANISÉES PAR L'A.R.P.S.

Dimanche 19 octobre 2014 : le Pilon du Roi entre Mimet et Château Gombert (déplacement en car)

Dimanche 2 novembre 2014 : les grottes de Bérigoule à Murs

Dimanche 16 novembre 2014 : Simiane la Rotonde - Chavon

Dimanche 23 novembre 2014 :
le circuit des Lavois à partir des Grands Cléments

Dimanche 14 décembre 2014 :
sortie de fin d'année avec grillade à Cabrone

La suite du programme de 2015 sera sur le site web de l'association après l'assemblée générale du samedi 24 janvier 2015 à l'adresse : **www.arps-rando.fr**

L'A.R.P.S. organise une randonnée à la journée tous les quinze jours, vous pouvez nous rejoindre en adhérant à l'association (tél. 04 90 75 47 32)

D'autre part l'A.R.P.S. vient de rééditer ses *topoguides (7^e édition 2014) décrivant 20 itinéraires de découverte balisés sur la commune de Saint-Saturnin disponibles dans le village à l'office tourisme, dans les boulangeries, au bar le Platane, à la maison de la presse Lou Retra et au moulin à huile Jullien ou par téléphone auprès de Monique RICHARD au 04 90 75 48 09.*



CLUB DE L'AMITIÉ : le repas a lieu le 31 octobre, 12h00, à la salle des fêtes. Et le voyage... en Espagne, sur la Costa del Maresme, du 18 au 21 novembre.



La journée s'est terminée par « la Coupo Santo » traditionnelle. A l'année prochaine pour la 17^e fête de la terre.

ASSOCIATION SAINT SAVOURNIN

PAR CLAUDE JARNO

Le 3 août 2014, à La Gravière, c'est déroulée la traditionnelle « **Fête de la terre et des vieux métiers** », 16^e du nom. Dans le respect des traditions, les démonstrations des différents métiers présents à la Gravière, ce jour-là, ont attiré de nombreux curieux, locaux, mais aussi de nombreux touristes, venus passer une belle journée à Saint-Saturnin-lès-Apt.

Le tondeur de moutons, la potière, le maréchal-ferrant, le cordier, le boulanger, le distillateur de lavande, le scieur de bois, le constructeur de bories, le conservatoire des ocres, la fabrication de bouteilles en lavande et, bien entendu, le paysan dans son travail de la terre sont toujours aussi entourés par les visiteurs, curieux de s'informer, de se souvenir, pour les plus anciens, et de découvrir, pour les plus jeunes.

Cette année, de nouvelles activités sont venues se joindre à la fête comme la tapissière d'ameublement, ainsi que des expositions de nombreux tracteurs, vélos, motos, poupées.

Les enfants ne furent pas oubliés : promenades en calèche, à poney. Ils purent s'amuser avec les jeux en bois, au pelage de melon, à la « bugado », qui connaît, toujours autant de succès auprès des petits, de même que l'atelier de poterie qui fait le plein d'artistes en herbe. Nouveauté de cette année, le tour à bois actionné manuellement.

LES SAINT-SATURNIN EN AVEYRON ET EN LOZÈRE

Cette année, deux « Saint-Saturnin » se sont réunis pour accueillir la 13^e Rencontre des Saint-Saturnin, le week-end de l'Ascension : Saint-Saturnin-de-Lenne, Aveyron, commune située entre le Mont d'Aubrac et le Causse de Séverac : 363 Saint-Saturninois sur 33,81 km².

Saint-Saturnin-de-Tartaronne, Lozère, blotti au fond d'un cirque rocheux, 70 Saint-Saturninois sur 9,14 km².

Ces deux villages, distants d'une vingtaine de kilomètres, nous ont accueillis, comme d'habitude, avec chaleur et enthousiasme. Nous n'avons eu que l'embarras du choix pour les visites proposées : coutellerie à Laguiole, caves de Roquefort, promenade sur l'Aubrac, villages médiévaux, gorges du Tarn... Nous n'avons qu'une envie : y retourner pour découvrir cette magnifique région.

Nous nous sommes régalez de charcuteries « maison » préparées avec un grand savoir-faire par quelques membres de l'équipe sous la houlette de Michel et François, de truffade, sans parler de l'algot que Michel a fait « filer » devant nous, monté sur une chaise...

Amitié, convivialité, échanges sont toujours au rendez-vous. L'année prochaine, c'est Saint-Saturnin-sur-Loire (49) qui va organiser la 14^e Rencontre. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez adhérer à l'association en appelant : Francis au **06 82 02 10 29** ou Edmée au **06 85 44 69 36**.

Le 23 novembre à 14h30, l'association organise à la salle des fêtes un thé dansant. Cette matinée sera animée par Jean-Marie Lombardi : venez nombreux, danse, musique et convivialité seront de la partie.

N'oublions pas la gastronomie, à travers l'aïoli, le jus de raisin fraîchement pressé et les autres spécialités régionales qui ont régalié petits et grands. Les gourmets et gourmands toujours étonnés qu'à Saint-Saturnin-lès-Apt toutes ces bonnes choses soient gracieusement offertes.

Dès maintenant, voici quelques dates à noter dans vos agendas :

Pour La Saint Savournin

• **le Samedi 29 Novembre 2014**, à la Salle des Associations à 17 heures, une conférence de Hubert Leconte et Michel Wanneroy

• **le Dimanche 30 Novembre 2014** : à 10h30 : défilé avec charrette et chevaux, chants avec tambourins et galoubets

à 11h00 : messe et chants provençaux

à 12h00 : bénédiction des « pastissouns » et apéritif provençal

à 15h00 : spectacle avec les gens du Bres de Mazan : « Putan de TGV »

Pour le Père Noël : le mardi 23 Décembre 2014 : à 17h30 Parade du Père Noël. Départ place Gambetta, traversée du village, visite de la crèche dans l'église puis vin chaud à la salle des associations.

La veillée provençale : samedi 21 février 2015

À bientôt sur toutes ces manifestations.

Ne pas oublier : les cours de provençal tous les lundis à 18h00 à la mairie.

Claude Jarno

NUAGE EN TÊTE

Après avoir représenté au cours de l'année 2014 : *Cet Animal Etrange* de Gabriel Arout et *Villa à Vendre* de Sacha Guitry, la troupe de Nuage en Tête, association théâtrale créée à Saint-Saturnin en juin 2012, se penche sur les aléas de la cohabitation avec : **Le Béret de La Tortue**, une pièce de Gérald Sibleyras, auteur dramatique à succès (*Un petit jeu sans conséquence*).

Trois couples d'amis louent ensemble une villa pour les vacances. Très vite, l'ambiance se dégrade.

Chaque couple critique les deux autres dans l'intimité de sa chambre. Au dîner d'adieu, le règlement de comptes n'est pas loin.

Rendez-vous en 2015 pour ce nouveau spectacle.

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs pour les collégiens est organisée par les parents d'élèves à la médiathèque Le Kiosque, le mercredi de 14h à 16h. Ce service est gratuit.

FOOTBALL

Entente Sportive Gargas-Saint-Saturnin-lès Apt-Villars

La saison 2014-2015 commence. Nous avons cette année engagé deux équipes seniors. Concernant les jeunes, les inscriptions commencent dès la rentrée scolaire jusqu'à la fin de l'année. Il n'est donc jamais trop tard pour s'inscrire.

Les entraînements ont lieu : le mercredi pour les débutants et poussins, le mardi soir pour les benjamins et moins de 13 ans, le mercredi soir et vendredi soir pour les seniors. Nous espérons avoir cette année une équipe féminine.

En partenariat avec les mairies, nous assurons également des interventions dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Vous pouvez nous contacter le mercredi après-midi au stade de Saint-Saturnin-lès-Apt ou par téléphone au :
04 90 75 58 81 ou 06 49 60 76 43

Ziegler Claude, Vice Président

COMITÉ DES FÊTES

Pour cet hiver, le Comité des fêtes prévoit :

25 octobre

20h00 Salle des fêtes
Soirée savoyarde - Comité des fêtes

Le 4 janvier 2015

un loto à la salle des fêtes,

le 28 mars

un dîner dansant à la salle des fêtes,

le 31 mai

un méchoui au terrain de la Gravière.
Les autres dates seront communiquées dans le prochain Retra.

ACTIVITES GYMNIQUES ADULTES – ADOS 8 SEPTEMBRE 2014 / 26 JUIN 2015

Lundi	12H30 – 13H30	PILATES –STRECHING
Mardi	9H00 – 10H00 18H30 – 19H30	GYM ENTRETIEN ABDOS FESSIERS / RELAXATION
Mercredi	18H30 – 19H30	PILATES avec bâtons, ballons...
Jeudi	12H30 – 13H30	PILATES
Vendredi	9H00 – 10H00 10H00 – 11H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET ASSOUPPLISSEMENT

Renseignements :

Christine COULIN

Tél. 04 90 74 29 14

PORT : 06 81 90 13 84

Et sur place à la salle de gym près de la poste

NOUVEAU LE TAE KWON DO S'INSTALLE SUR ST-SATURNIN

Originaire de Corée, le Taekwondo est un art martial permettant d'acquérir une force d'épanouissement et de cultiver un esprit d'ouverture. C'est aussi un sport moderne devenu discipline olympique en 2000 aux jeux de Sydney. Pratiquer le Taekwondo, c'est rechercher en permanence un équilibre personnel pour vivre en harmonie avec son environnement.

Les cours auront lieu à la salle de Gym à partir du 12/09/14, le vendredi pour les 6/10 ans de 18h à 19h et les ados/adultes de 19h à 20h30.

Pour plus d'informations contactez : Jhon Jullian au 06 72 22 36 72.

LE TENNIS UN SPORT POUR TOUS

Le tennis club de Saint-Saturnin-lès-Apt est situé chemin du stade, en direction de Gordes. Il propose 2 courts de tennis, 1 club house. 40 enfants et 35 adultes y adhèrent. L'enseignement est assuré par deux diplômées d'État, le matériel peut être fourni.

- mini tennis de 4 à 6 ans
- école de 7 à 13 ans
- club junior de 14 à 18 ans
- cours collectifs adultes, tous niveaux
- stages pendant les vacances scolaires

Pour la saison 2013/2014 des équipes sont engagées dans les championnats départementaux, 11/12 ans, 13/14 ans, 17/18 ans, seniors et seniors +.

Tennis loisir : pour les membres de l'association vous pouvez réserver par internet un terrain.
Cotisations pour la saison 2014/2015 : 85 euros + licence 25 euros, pour les couples 140 euros + licence 50 euros et pour les étudiants 55 + licence 25 euros.

Location horaire : possibilité de réserver un court à l'heure pour 10 euros/heure

Pour tout renseignement : tél 06 81 30 48 81 et 06 76 82 62 78

Résultats en 2014 :

les 17/18 ans garçons, Hugo et Yannick, sont champions du département. Les seniors + sont vainqueurs du Challenge des Vignes, championnat de Vaucluse (Sandrine est vice-championne de France par équipe de + de 35 ans ; Patricia est vice-championne de France par équipe de + 55 ans).



Etat civil

MARIAGES

Carine ARNAUD & Stéphane BOMPARD 10/05/14

Justine ECHAMPE & Jérôme TAMISIER 05/07/14

Agnieszka KALINOWSKA & Tristan ALEXANDRE 18/07/14

Frédérique SIMON & Bruno GAREL 16/08/14

Marie Paule PERBET & Jacques COMBE 19/08/14

NAISSANCES

Fanny BAGNOLY 05/05/14

Capucine ERRERA 23/05/14

Emilio CALDARELLI 28/05/14

Hayden BERRIN 02/06/14

Andréa GREGOIRE 16/06/14

Hanaë VALETTI 09/09/14

Kaïs BOUNACEUR 09/09/14

Baptiste TEISSIER 10/09/14

Lorenzo PANICHI 14/09/14

Joseph LEBAS 19/09/14

Titouan AUBOIS 19/09/14

DÉCÈS

Sylvia MANDIN 18/04/14

René ZANOTTI 19/04/14

Marc DE SOLLIERS 02/05/14

Flavie TAMISIER veuve BERIDON 20/05/14

Marie LAGORCE veuve DELPEUCH 20/05/14

Georges JOUVAL 22/05/14

Gabrielle MATHIEU veuve FARGE 11/06/14

Doreen HALL 30/05/14

Hélène ESPENON veuve AUBERT 29/06/14

Pascal BRUAT 26/06/14

Fernande DELOUTEAU veuve GENDREAU 15/06/14

Régis PRAT 16/07/14

Guy JEAN 25/07/14

Marcel BLANC 02/08/14

Andrée LECHOT veuve TYLSKI 06/08/14

Michel TARIOT 05/08/14

Jeanne GAGNON veuve VOISIN 07/09/14

LA MÉTÉO DE ROLAND SAUTEL



Un été atypique

Cet été 2014 présente un effet de symétrie avec l'hiver précédent.

Souvenons-nous de la deuxième quinzaine de novembre 2013 où le froid semblait vouloir s'installer précocement. Il a même neigé à deux reprises en faible quantité. Le redoux est arrivé au début décembre et aucune vague de froid ne s'est ensuite manifestée au cours de cet hiver exceptionnellement doux et humide. La pointe de froid de cet hiver s'est produite le 28 novembre avec - 4,7°.

Concernant l'été 2014, au début juin, un phénomène symétrique a pris forme, une vague de chaleur rare en cette période de l'année s'est installée pendant une semaine. La température a frôlé les 35 degrés pour Pentecôte.

Dès le 15 juin, la température a baissé et aucune autre vague de chaleur n'est venue ponctuer cet été, ce qui est très rare. Le pic de chaleur de l'été s'est produit le 10 juin avec 34,6 degrés.

Au final, si le mois de juin a été plus chaud que la normale de 1,2 degrés, les mois de juillet et d'août ont été bien plus frais, respectivement de 1,8° et de 1,7°.

Par contre, concernant la pluviométrie, ces trois mois ont été largement plus arrosés que d'habitude. Les quantités d'eau n'ont pas été exceptionnelles, mais la fréquence de la pluie l'a été.

Il ne s'est pas passé plus d'une semaine sans qu'un arrosage vienne entretenir une verdure presque digne de Savoie ou de Normandie !

En résumé, nous n'avons pas eu d'hiver, mais nous n'avons pas eu d'été pour autant !

LES MÉTIERS DE TOUJOURS, PAR MONIQUE BARBIER

Il manquait une femme à ces chroniques consacrées aux métiers d'antan à Saint-Saturnin. C'est en côtoyant Madeleine Michelis au cours de provençal et en l'écoutant raconter d'un air malicieux des anecdotes que s'est imposée l'idée d'interviewer une femme, mieux une conteuse capable de faire revivre une époque disparue, celle des années trente dans un village où vivait et travaillait une population essentiellement paysanne.

Je suis donc allée lui rendre visite pour remonter en sa compagnie le chemin du temps perdu. Dès qu'il s'agit de Saint-Saturnin, Madeleine s'anime et, les yeux brillants, vous entraîne dans le passé. Suivons-la dans ces rues qu'elle a arpentées autrefois avec tous les gamins du village.

« On ne s'ennuyait pas vous savez ! Saint-Saturnin était un bourg très vivant où on fabriquait tout et achetait tout. Les petits métiers ambulants foisonnaient. Nous attendions la visite du rémouleur pour aiguiser les couteaux, le vitrier, le rétamateur qui réparait les bassines en métal et bouchait les trous en coulant du plomb et même l'acheteur de peaux de lapins et de lièvres pour confectionner du feutre. Les rues résonnaient de ses cris :

“ Cui que n'a gis, espeile soun chin ! ”¹

Il y avait aussi le chiffonnier qui ramassait les vieux tissus mais dédaignait les petits morceaux :

“ Pate a tailluse n'en voule gi ! ”²

Sans oublier les vendeurs d'Éleska, une marque de cacao en poudre dont les enfants se régalaient. »

Tout en respirant les effluves de la poudre magique, j'écoute Madeleine me raconter son enfance :

« Je suis née en 1929, par un hiver glacial dans une maison située sur le Cours de la Liberté près de la fontaine. Ma mère y tenait un café bien avant ma naissance et il n'était pas rare que les boules des joueurs viennent rouler près des chaises et des tables du café ».

Que faisait votre père ?

« Je suis la fille d'un maréchal-ferrant. Sa forge était installée à l'emplacement actuel du bar des Platanes. On peut voir encore, cachée par les feuillages des arbres, l'ancienne enseigne : Maréchalerie Taillanderie. Les hommes aimaient s'y retrouver l'hiver et causer près du foyer où mon père faisait chauffer le fer pour fabriquer des clous, des outils de coupe, des fers pour les chevaux et des charrues. »

Nous voici à présent toutes deux transportées dans la forge bruyante où j'essaie de trouver une place tandis que vont surgir tous les personnages de son histoire, plus truculents les uns que les autres :

« Mon père avait le certificat d'études, ce qui était assez rare à l'époque. ³ Grand lecteur, parlant aussi bien le provençal que le français, il estimait que ses filles devaient parler avant tout la langue nationale pour pouvoir faire des études. C'était un homme cultivé, indépendant qui avait fait le tour de France en solitaire et ne se lassait pas d'évoquer Verdun où il avait combattu et obtenu une médaille. Son grand “ dada ” lorsqu'il revenait en permission auprès de sa femme, consistait à lui raconter la vie dans les tranchées. Cependant ma mère en avait assez de l'entendre raconter “ sa ” guerre et s'exclamait :

“ Li Sian mai ! ”⁴

Seul mon mari qui l'appelait respectueusement “ père ” aimait l'écouter égrener ses souvenirs tandis que, médiocre vigneron, il lui servait la piquette de sa vigne du Chemin de Romanet. Le vin de mon père était atroce mais celui-ci excellait dans la technique du fer forgé et fabriquait des balcons et des lampes pour un prix dérisoire sous prétexte que c'était du fer récupéré.

“ Mais le fer, je l'achète pas ! ”, disait-il peu soucieux du profit que pouvaient lui rapporter ses productions. Il aimait s'amuser et rencontrer “ les originaux ” du village qu'il allait trouver pour avoir des nouvelles des uns et des autres :

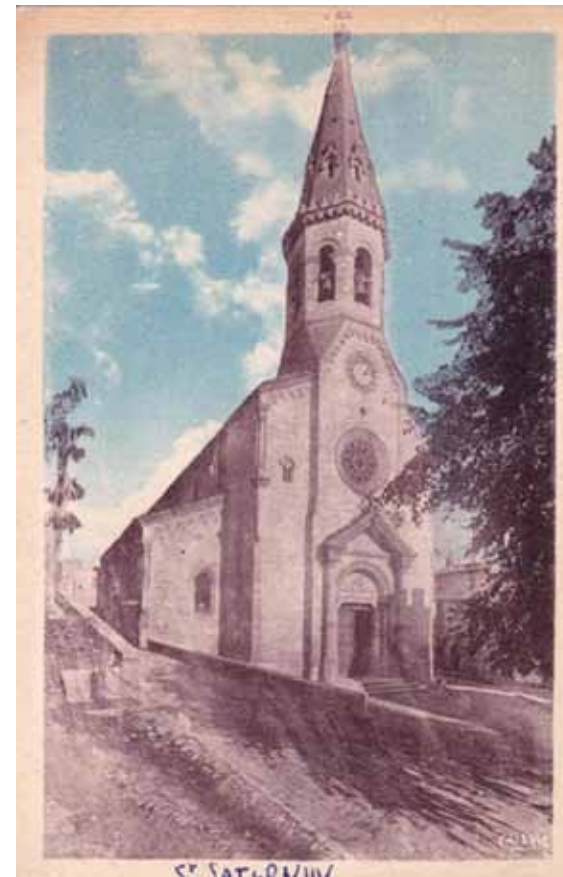
“ Cume lou traduis aquèu personnage ? ”⁵ demandait-il à Casimir Loumi qui n'avait jamais quitté le village et déclarait pourtant en rêvant à des voyages imaginaires : “ La mer fait comme l'échine d'un chameau ! ”

Il en a récolté des histoires pour les raconter à son tour dans la forge, lieu privilégié des rencontres masculines tandis que ces dames se retrouvaient au lavoir.

Vous restiez toujours au village alors ?

« Ce n'est pas pour être nostalgique mais je me suis beaucoup amusée avec les autres enfants ! Nous avons habité ensuite place de la Mairie, dans une maison en pierres ornée d'une rampe en fer forgé façonnée par mon père. Nous nous asseyions sur les marches et assistions aux mariages et aux baptêmes qui se déroulaient dans l'église. Parrains et marraines jetaient en l'air des dragées et des pièces trouées que nous allions ramasser puis nettoyer dans la fontaine. Nous pouvions circuler librement dans le village et dans les champs où nous chapardions des amandes et des fruits. Les parents nous recommandaient de faire attention mais nous allions écouter ce qui se passait rue du Théâtre chez Prosper, l'éboueur du village avec sa charrette

« Je suis la fille d'un maréchal-ferrant. Sa forge était installée à l'emplacement actuel du bar des Platanes »



et son âne, et sa femme qui avait perdu la tête et déambulait dans les rues du village. Nous croisons la “ Commandante ” vêtue d'une fourrure mitée et d'une toque qui vivait rue de la Combe et quelquefois dans la rue car elle ne voulait pas toucher la retraite de son mari. Sans oublier Victorine la cardeuse de matelas, mariée au garde-champêtre Macelin, un homme très strict qui allait se poster près du château pour surveiller ce qui se passait dans le village. Et puis il y avait monsieur le Curé... »

Madeleine s'arrête un moment, émue :

« C'était quelqu'un d'extraordinaire ! Il parlait un provençal très pur comme mon père et faisait partie des felibres.⁶ Ses sermons, rédigés en provençal ainsi que ses cours de catéchisme attiraient beaucoup de monde. Il faut dire que ce vieux curé était un esprit libre et un humaniste. L'été, il s'installait près de l'église sur une petite chaise et discutait avec les passants même avec ceux qui ne mettaient jamais les pieds dans l'église. Quand j'étais enfant, je lui demandais de me raconter mon baptême et il ajoutait en regardant l'église :

“ Te maridaras aqui aqui aqui ! ”⁷

Très ami avec l'instituteur, il se moquait parfois des filles de l'école libre tandis qu'il passait tout aux filles de l'école laïque, même de ne pas retenir les leçons de catéchisme ! Il n'aimait pas beaucoup les bigotes, surtout une vieille demoiselle, sertisseuse de son état, qui fréquentait assidûment l'église. Au mois de mai, pendant que l'on chantait, Mlle R., sans doute agacée par l'attitude de notre brave curé, se levait et quittait l'église en claquant la porte. Il la regardait sortir en disant d'un air malicieux :

“ N'ia que soun presa, lei son le partir. ”⁸ Puis ajoutait :

“ Are puden començar. ”

Pour lui, l'important ce n'était pas la fréquentation des offices mais l'amour de ses semblables. C'est ce qui l'a tué d'ailleurs car pendant l'Occupation au moment tragique de la fusillade des résistants de Saint-Saturnin, il a été obligé d'assister à leur exécution et ne s'en est jamais remis. »

La tristesse envahit Madeleine à l'évocation de cette terrible période et de la disparition de ce prêtre. Une belle figure du village comme celle de son père qui pétrissait aussi bien le fer que les belles histoires.

Nous rêvons toutes deux pendant un moment de ce monde où l'on parlait et écoutait ceux que l'on rencontrait, où ce que l'on était comptait plus que ce que l'on possédait. J'aurais pu l'écouter bien longtemps, l'imaginer courir dans le village avec les autres enfants ou taper à la porte d'un voisin compréhensif pour résoudre ses problèmes de robinet donnés par l'instituteur.

Merci Madeleine d'être la mémoire de ce village que vous aimez tant !

1. Ceux qui n'en n'ont pas écorchent leur chien !

2. Les morceaux de tissus de couturière, je n'en veux pas !

3. Le père de Madeleine Michelis, originaire de Saulx était né en 1886.

4. Ça recommence !

5. Qu'est-ce que tu penses de lui ?

6. Poète ou prosateur de langue d'oc.

7. Tu te marieras ici.

8. Laissons partir ceux qui sont pressés.

Le Calvaire de Rosette

Autopsie d'un miracle

Hubert LECONTE
écrivain, auteur
dramatique et
conférencier a élu
domicile dans notre
village, il y a près
d'un demi siècle.



Il est l'auteur des " Larmes du Luberon " et d'autres ouvrages sur le Valdésisme qui l'ont fait connaître et rendu célèbre. Il est officier des Palmes académiques, et membre de l'Académie de Vaucluse et de La Société des Gens de Lettres. Il vient d'écrire un roman historique, " Le Calvaire de Rosette¹ " édité par l'association Archipal, qui a pour sujet l'histoire de Rosette Tamisier : au XIX^e siècle, Rosette vit couler le sang d'un tableau de la chapelle du château de Saint-Saturnin : on parla alors du miracle de Saint-Saturnin. Nous publions ici sa présentation de ce dernier ouvrage et sa vision du miracle.

Le miracle de Saint-Saturnin-lès-Apt ébranla la communauté villageoise. Miracle ou supercherie ? Les avis étaient partagés.

L'Église et la justice tranchèrent pour la seconde hypothèse sur la base de témoignages toujours suspects et souvent de parti pris. Le doute subsistait, les convictions religieuses et politiques biaisaient les témoignages des uns et des autres. Une presse conformiste, un cléricalisme antirépublicain tenant d'un ordre moral ultraconservateur, incarné dans cette affaire par un sous-préfet sectaire et partisan, faisaient obstacle à une vérité que les techniques d'investigation n'arrivaient pas à faire émerger.

Dans le contexte politique villageois, l'affaire Tamisier fut un facteur de discorde, entre les partisans d'un ordre bourgeois ultra conservateur, et les tenants d'un socialisme de « partageux ».

Sur le plan religieux, la foi populaire se nourrissait volontiers de prodiges et de surnaturel tandis que le clergé plus circonspect et les intellectuels, religieux et laïcs, attendaient de la science des réponses indiscutables. Mais ces progrès qui auraient pu servir la cause de Rosette furent si longs à venir qu'elle n'en bénéficia jamais.

★

Nous ne pouvons pas comprendre l'histoire de Rosette sans intégrer les mouvements d'un siècle tumultueux qui donnèrent un sens à sa vie.

Rosette Tamisier naquit en 1818 et mourut en 1899. Elle connut un empire, deux rois, une révolution, une république éphémère, les insurrections, les barricades et le mur des Fédérés, Sedan, la chute définitive du pouvoir impérial et, enfin, une république, bien campée sur ses assises et qui sut imposer un nouvel ordre républicain fondé sur des valeurs qui, inéluctablement, préparaient les mutations socioculturelles du XX^e siècle : l'école publique obligatoire, la liberté de conscience, le suffrage universel qui, peu à peu, libérait l'État de l'emprise de l'Église.

Face à cet humanisme classique et cartésien, se développait, en contrepoint, un romantisme vagabond qui exaltait les états d'âme dans une littérature foisonnante, imprégnait la culture générale et ouvrait le champ de tous les possibles : du fantastique à la poésie la plus délicate.

Le rêve créateur, délirant parfois, se déplaçait des bas-fonds de la nature humaine à la sublime quête du divin. Les codes et les comportements s'en trouvaient bouleversés, les officines sectaires se développaient et les délires des faux prophètes se propageaient dans un monde désenchanté. De nouvelles pratiques religieuses s'instauraient, les thaumaturges vaticinaient et multipliaient leurs disciples, le diable y trouvait son compte et l'Église romaine en perdait son latin.

La parole hérétique atteignait les villages les plus reculés du pays et les disciples diffusaient les almanachs et les oracles sur une terre provençale qui avait toujours su garder le goût du mystère du surnaturel.

Foi simple du charbonnier, facile à duper par des escrocs manipulateurs, experts en « jongleries », vols, manipulations et faux miracles.

★

On racontait, dans Grenoble, les fabuleux prodiges de la Salette dont les experts dénonçaient la supercherie, ce qui entretenait, sur la place publique, controverses et procès, une

grande partie de l'épiscopat français condamnant cette manipulation ourdie par un évêque et qui reposait sur une apparition de la Vierge délivrant le message, cent fois répété par les nouveaux prophètes de l'apocalypse.

La congrégation de la Salette, sur les révélations de la merveilleuse Dame, s'impliqua dans un débat politique conforme aux aspirations des ultras : un pouvoir de droit divin incarné par le dauphin Louis XVII, prétendu mort et retrouvé miraculeusement sous l'identité de Naundorf, l'héritier présumé du trône de France.

L'Évêque de Grenoble eut sa basilique et tous les bénéfices des pèlerinages organisés par sa congrégation.

Mais selon des sources ecclésiastiques et des témoignages parfaitement identifiés, l'histoire de la Belle Dame n'était qu'une supercherie organisée par une religieuse illuminée de la région, en rupture de couvent : mademoiselle de Lamerlière.

La publicité largement donnée à cette affaire encouragea Rosette dans sa coupable industrie.

Dans cette étrange galaxie de la profanation institutionnalisée, Charles Eugène Vintras incarnait le type abouti de l'escroc thaumaturge et satanique. Il était pour l'Église le mal absolu.

La citadelle assiégée multipliait les missions, les calvaires et les oratoires à la croisée des chemins et, pour les plus combatifs, le « Prodige » n'était pas à dédaigner pour séduire et instrumentaliser des populations d'analphabètes et de mécréants endurcis. La rumeur, vraie ou fausse, faisait de Rosette Tamisier la disciple de Vintras... Ce qui aux yeux de l'archevêché la vouait à la damnation éternelle.

Passée la période des prodiges enfantins malhabiles et grossiers, Rosette puisa dans cet arsenal les moyens de sa supercherie qui ne trompèrent jamais que les inconditionnels du miracle à tout prix.

Dans la tradition chrétienne, la crédibilité d'un miracle repose sur la portée universelle du message délivré. Il est apparu à tous les théologiens qui étudièrent son dossier religieux que le miracle de Saint-Saturnin n'était qu'une mystification au service d'une ambition qui, vue sous un certain angle, était profondément humaine.

Ce ne sont pas les faits qui expliquent le mieux les raisons de ses actes délictueux, mais sa vie douloureuse d'enfant perturbée. Disgraciée, boiteuse, le destin refusa à Rosette le simple bonheur d'être une jeune paysanne épanouie et heureuse, susceptible d'être aimée pour elle-même et non pour ses prodiges.

Ce déficit affectif et ces souffrances engendrèrent le délire d'une enfant malade, prostrée sur sa paillasse, qui forgea, dans ses insomnies, la trame de ses névroses et le conte merveilleux imprégné de piété enfantine qui prit la densité de la réalité.

Devenue adulte, elle voulut devenir ce qu'elle avait toujours rêvé d'être. Au-delà de l'humaine condition, la petite sainte, reconnue et adorée parce que prédestinée.

Ses délires et ses rêves se transformèrent en psychose, elle croyait si fort en son destin qu'elle ne renia jamais la réalité des faits qu'elle avait vécus et ce, jusqu'à la mort.

Le rejet, les blessures, les humiliations la renvoyaient au calvaire du Christ car ils étaient le signe évident de sa prédestination...

★

Jamais dans leurs investigations les commissaires et les docteurs n'éprouvèrent le moindre doute sur sa santé mentale. Elle raisonnait bien et tenait des propos cohérents et devant un tribunal semblait saine d'esprit. Mais il manquait au dossier l'expertise psychologique qui eut permis de déceler les causes profondes de son attitude et de gagner ainsi l'indulgence des juges et la compassion de l'Église.

Outre le degré d'aliénation mentale de Rosette, il eut fallu, aussi, prendre en compte les pressions d'un entourage à qui l'exploitation d'un miracle garantissait de copieux revenus et, enfin, le contexte social et politique ambiant qui pesa sur la sérénité des débats par la crainte de provoquer un conflit entre les factions adverses.

Mais n'accablons pas les juges...



1. Le calvaire de Rosette. Roman de Hubert LECONTE à paraître chez Archipal (Janvier 2015).

2. Deux dates avaient été proposées : 1816 et 1818. La seconde a été authentifiée par Rose Tamisier lors de son procès. En 1851, elle affirme devant le tribunal de Carpentras qu'elle a 33 ans, l'âge du Christ.

3. Source : « La Salette devant le pape ou rationalisme et hérésie découlant du fait de La Salette suivie du mémoire au pape par plusieurs membres du clergé diocésain Abbé Deléon » paru en 1854.

4. Une enquête diligentée par le clergé contestataire permit de retrouver la modiste qui fournit les tissus et rubans qui composaient le costume de la « Belle Dame Blanche » !

Lors du procès, les recherches en psychiatrie n’en étaient qu’à leurs débuts. Les travaux de Binet, de Freud et de Jung étaient inconnus dans les prétoires... Et c’est pourquoi le cas de Rosette Tamisier fut exclu de ce champ d’investigation.

Mais que penser d’un archevêque qui harcela sa victime jusqu’à son dernier soupir, pour un crime qui ne fut jamais prouvé ? L’ombre de Vintras l’avait condamnée pour l’éternité.

★

Rosette Tamisier, mourut à l’aube du vingtième siècle et son procès me laisse un goût d’inachevé. Est-il permis au romancier de rouvrir le dossier et de réinterpréter les faits à la lumière de l’évolution des sciences et des mœurs, avancer des hypothèses qui auraient pu modifier un jugement sans appel et rendre à Rosette sa part d’humanité et de faiblesses, de se pencher sur ses psychoses et la traiter pour ce qu’elle était : malade et psychotique.

Cela aurait suffi à lui éviter la prison, l’humiliation pour un vol, de valeur vénale nulle, et condamnation de trois mois de prison ferme qui méritaient largement le sursis. Et lui rendre sa dignité.



Je suis entré dans la chapelle.
Curieux, ému, j’observais les restes d’un tableau délabré, lacéré par endroits, abandonné, qui dégageait une insondable impression d’ennui...
Ce lieu, que j’imaginais inspiré par tant de prières et de dévotions, avait perdu son âme.
Je cherchais une pierre tombale, dernière demeure souhaitée par l’Abbé Grand le thuriféraire tonitruant de la miraculée et son seul soutien.
Je n’ai rien trouvé... Rien d’autre que le silence sépulcral d’une crypte abandonnée.
« Il est bien là », me disait mon ami Michel, le spécialiste reconnu de l’histoire locale... Alors ! Qu’il repose en paix et...
...Que l’indulgence divine soit accordée à Rosette en réparation de ses souffrances.

H.L septembre 2014

Un berger

Luc Tournel

Chante, chante, jolie cigale,
Dans l’olivier ou dans le pin.
Ton petit chant jolie cigale,
Du soleil, est reflet divin.

Au milieu des chevaux sauvages,
Un berger guide son troupeau.
À la nature il rend hommage
Car il n’y a rien de plus beau.

Ses quelques chèvres et moutons,
Sont ses plus proches compagnons,
Qu’il va charmer de doux refrains
Avec son fifre et tambourin.

Il vit dehors au gré du temps,
Et il connaît mieux que personne
Les fleurs qui poussent à l’automne,
Ou qui fleurissent au printemps.

Quand il nous parle des étoiles
Qui brillent dans le firmament,
On le croirait au milieu d’elles.
Elles le guident patiemment.

Quand il s’en va en transhumance
Vers les herbages montagnards,
Dans son esprit notre Provence
Prend une place quelque part.

Dans sa cabane avec son chien,
Ils sont vraiment les plus heureux.
Le paradis leur appartient
Car la nature est à eux.

Il est venu parmi les hommes
Un berger doux, comme un agneau.
Et ses idées qui sont un dogme
Réuniront tout le troupeau.

CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS ET FESTIVITÉS

Animations connues à la date de fabrication de Lou Retra (Sous réserve de modifications apportées par les organisateurs)

DATE	HORAIRES	LIEU	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
16 octobre	soirée	Médiathèque	Présentation de la rentrée littéraire	Médiathèque Le Kiosque
20/10 au 07/11		Médiathèque	Exposition " Les Monstres "	Médiathèque Le Kiosque
21 octobre	14h00/16h00	Médiathèque	Atelier 6 / 10 ans	Médiathèque Le Kiosque
21 octobre	9h00/12h00	Mairie	Permanence Habitat & Développement	Habitat & Développement
23 octobre	9h00/12h00	Mairie	Permanence de l’architecte conseil	CAUE 84
25 octobre	20h00	Salle des fêtes	Soirée savoyarde	Comité des fêtes
27 octobre	15h30/19h30	Salle des fêtes	Don du sang	Amicale des donateurs de sang
28 octobre	14h00/16h00	Médiathèque	Atelier 6 / 10 ans	Médiathèque Le Kiosque
31 octobre	12h00	Salle des fêtes	Repas Club de l’Amitié	Club de l’Amitié
31 octobre	16h00	Médiathèque	" Même pas peur " marionnettes	Médiathèque Le Kiosque
6 novembre	9h00/12h00	Mairie	Permanence de l’architecte conseil	CAUE 84
7-14 novembre		Cinéma d’Apt	Festival des Cinémas d’Afrique	(FCAPA) Festival des Cinémas d’Afrique
8 novembre	9h00	Mairie	Petit déjeuner nouveaux arrivants	Commission Action sociale et Vie associative
9 novembre	18h	Salle des fêtes	Cinéma : Examen d’état de D. Hamadi	Camera lucida, mairie, FCAPA
11 novembre	11h00	Monument aux morts	Commémoration	Mairie
19 novembre	18h30	Mairie	Conseil municipal	Mairie
22-30 novembre		Point I	Exposition/vente	Association Cigale et fourni
27 novembre	9h00/12h00	Mairie	Permanence de l’architecte conseil	CAUE 84
23 novembre	14h30	Salle des fêtes	Thé dansant	Association les Saint-Saturnin
26 novembre	10h00/ 11h30	Médiathèque	Rencontre avec Christophe Galfard	Médiathèque Le Kiosque
28 novembre	17h30	Salle des fêtes	Duo Schwab-Soro	Rural Détour
29 novembre	17h00	Salle des fêtes	Fête de la Sant Savournin, Conférence	Sant Savournin
30 novembre	matin	village	Fête de la Sant Savournin	Sant Savournin
	15h00	Salle des fêtes	Putan de TGV par Bres de Mazan	Sant Savournin
8 décembre	9h00/12h00	Mairie	Permanence de l’architecte conseil	CAUE 84
9 décembre	14h00	Salle des fêtes	Loto	Lou Passo Tems
16-30 décembre		Four Banal	Expo photo	Martine Guimet
17 décembre	18h30	Mairie	Conseil municipal	Mairie
19 décembre	9h00/12h00	Mairie	Permanence de l’architecte conseil	CAUE 84
19 décembre	16h00	Médiathèque	Contes Provençaux	Médiathèque le Kiosque
23 décembre	15h00	Médiathèque	Contes de Noël enfants	Médiathèque le Kiosque
23 décembre	17h30	place Gambetta	Parade du Père Noël	Sant Savournin
4 janvier 2015		Salle des fêtes	Loto	Comité des fêtes
8 ou 15 janvier	18h30	Salle des fêtes	Vœux du maire	Mairie
21 janvier	18h30	Mairie	Conseil municipal	Mairie
15 février	12h00	Salle des fêtes	Repas des anciens	Mairie
18 février	18h30	Mairie	Conseil municipal	Mairie
21 février	20h00	Salle des fêtes	Veillée provençale	Sant Savournin
7-15 mars		St Sat et Apt	Festival Greli Grelo	Vélo Théâtre
18 mars	18h30	Mairie	Conseil municipal	Mairie
28 mars 2015	20h00	Salle des fêtes	Diner dansant	Comité des fêtes



Les reconnaissez-vous ?

1984/85

Ecole Empereur

Cm¹/Cm²

De haut en bas
et de gauche à droite

Monsieur Devaux

Frank Boissière • Stéphane Ribert

Olivier Marais • David Aigron • Franck Grandordy

Philippe Bonnechère • Nathalie Grégoire

Adam Pommier • Clarisse Ughetto

Delphine Trousse

Stéphanie Rodot • Frédéric Robin

Fabrice Guynard • Jean-Luc Sephar

Antoine Buisson • Nathalie Ughetto

Alexandra Meignon • Thibault Rycx

Aline Souriou • Jean-Dominique Malgoire

Sandra Hueber • Martine Arioli

Jérôme Boni • Aude Rycx • Marjorie Bessaïh

Céline Attard • Frédéric Ribeiro